

Jonc anniversaire
14K, total 25 points diamants
Economisez 160¢
Spécial 339¢
le roy
7139, rue ST-HUBERT
277-3127



Michel Girard
De gros rendements
avec les fonds
de dividendes
page B6



Auto
L'Escort passe le test
des routes du Québec page C1

Coupe Grey

43

37

page S7

« Le PQ doit changer »

Lucien Bouchard est catégorique: son gouvernement maintiendra le cap

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse QUÉBEC

Le Parti québécois doit changer, mettre fin aux débats acrimonieux sur les droits des anglophones a prévenu hier le premier ministre Lucien Bouchard, après avoir dû mettre son poste en jeu, pour convaincre ses militants de renoncer au retour de l'unilinguisme français dans l'affichage.

Au terme d'un congrès très éprouvant, un « baptême du feu »,

a-t-il dit, la voix serrée par l'émotion, M. Bouchard a dissipé le doute qu'il laissait planer depuis que, samedi, un militant sur quatre avait refusé de l'appuyer au vote de confiance. Il entend rester à la barre, et estime que ses brefs états de service au PQ lui confèrent, « l'avantage de la nouveauté des angles ».

« À certains égards le parti doit changer, prévient-il, être plus irritable dans les débats, améliorer les rapports entre l'aile gouvernementale et l'aile militante ».

« Je voudrais que la perception du Parti québécois soit celle d'un parti plus ouvert. Elle gagnerait certainement à des débats qui tournent moins souvent sur les discussions sur les droits des minorités », insistera-t-il. Quelques heures plus tôt, il avait clairement mis son poste en jeu pour faire battre de façon significative — aux deux tiers — la résolution pilotée par les péquistes des 31 comtés de Montréal qui réclamait le retour à l'affichage unilingue français. M. Bouchard a sans

détours soutenu qu'il se sentirait « apatride », dans un parti qui prônerait l'utilisation de la clause dérogatoire, nécessaire à la prohibition de l'anglais.

« Un jour, il serait bon qu'on n'ait pas à voter sur des choses aussi évidentes que la démocratie, l'égalité des citoyens quelque soit leur langue, leur origine », a-t-il dit sans ménagement, à la clôture du congrès.

Une fois les décisions prises, « le parti doit serrer les rangs, derrière

son gouvernement, son programme et son chef », a dit M. Bouchard invitant ses troupes à faire preuve de « discipline » à « plus de cohésion, d'unité que dans le passé ».

La veille, assommé par le résultat du vote de confiance de 76,7 %, M. Bouchard avait quitté le congrès précipitamment. Après un long conciliabule en soirée avec ses lieutenants.

Voir LE PQ en A2

Autres textes, pages A10 et A11

Une chute brutale!

Bien que le Service des travaux publics de la Ville de Montréal ait été complètement pris par surprise par la chute brutale de la température qui est passée de 3 degrés C à -14 degrés et qui a transformé les rues en véritables patinoires au cours de la nuit de samedi à dimanche, les enfants ont accueilli avec joie cette première journée d'hiver. Shahrzad Sedighi, 12 ans, et Atessa Adle, 11 ans, en ont profité pour mettre à l'essai leur nouveau « tapis glissant » et leur vêtement doublé... sur les pentes du mont Royal.



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Pour une mission purement humanitaire

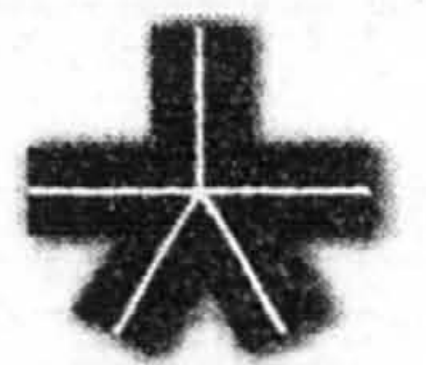
d'après AFP et AP
STUTTGART, Allemagne

Les représentants militaires d'une vingtaine de pays réunis pendant trois jours à Stuttgart, dans le sud de l'Allemagne, ont défini une série d'options pour une mission « purement humanitaire » d'aide aux réfugiés dans l'est du Zaïre, a annoncé hier le général Maurice Baril.

Ces options vont être présentées aux gouvernements et doivent les aider à prendre leur décision sur une intervention, a souligné le général canadien pressenti pour diriger une force multinationale, lors d'une conférence de presse à Stuttgart.

Sans entrer dans le détail des planifications, le général Baril a expliqué que les opérations pourraient aller d'un « niveau le plus élevé avec un quartier général dans la zone, ou bien consister en l'en-

Voir POUR UNE en A2



La police
au quotidien

Deux meurtres, une enquête

Le 28 octobre dernier, à 6 h 40, le journaliste de La Presse est réveillé en sursaut. On vient de découvrir les cadavres de deux hommes apparemment assassinés au Harvey's du chemin de la Côte-des-Neiges. Fidèle à une entente faite en vue de ce reportage, l'enquêteur invite Éric Clément à venir voir comment se déroule une enquête criminelle dans une affaire de meurtre. Une journée qui s'annonce pénible pour notre reporter. On peut lire ses impressions et le compte-rendu de sa journée aux enquêtes criminelles en page A6.

Les relations Chine-USA

Les présidents des États-Unis et de Chine ont ouvert une nouvelle ère dans les relations entre leurs deux pays, plutôt mauvaises ces dernières années, en décidant d'effectuer des visites officielles dans leurs pays respectifs en 1997 et 1998. À propos de l'épineuse question du respect des droits de l'Homme, le secrétaire d'État adjoint américain aux affaires d'Asie du Sud, Winston Lord, a soutenu qu'« un dialogue régulier était le meilleur moyen de faire des progrès sur tous les problèmes ».

Nos informations en page A14

Pour éviter un autre « Saguenay », des modèles numériques pourront prévoir l'impact des pluies abondantes sur les crues

ANDRÉ PRATTE

Des chercheurs montréalais affirment être en mesure de produire d'ici deux ou trois ans un outil de prévision météorologique permettant d'annoncer non seulement la quantité de précipitations, mais aussi l'impact de cette pluie sur les cours d'eau de la région touchée.

« Si on avait pu dire à Consolidated Bathurst ou à Hydro Québec 48 heures avant: 'Messieurs, le volume d'eau dans telle rivière va passer de 80 mètres cubes par seconde à 200 mètres cubes par seconde', ça aurait été plus utile que de leur dire qu'il allait tomber au-delà de 100 mm de précipitations sur le parc des Laurentides », explique Michel Béland, directeur du Centre de recherche en calcul appliqué (CERCA), orga-

nisme qui chapeaute le projet.

Si un tel outil avait existé — couplant un modèle de prévision atmosphérique à un modèle hydrologique — on aurait sans doute pu éviter une partie des dégâts provoqués l'été dernier par le déluge du Saguenay. Environnement Canada avait bel et bien annoncé des précipitations très importantes sur la région. Cependant il n'est pas certain que les responsables locaux, les gestionnaires de barrages notamment, aient réalisé l'impact de telles pluies sur les rivières. « Avec un modèle couplé les gestionnaires de barrage auraient pu ouvrir les vannes plus tôt, au lieu d'avoir à les ouvrir en catastrophe et d'inonder tout le village », selon M. Béland.

Un modèle de ce genre a déjà été mis à l'essai en Colombie-Britannique par Environnement Canada et BC Hydro, avec des résultats encourageants. Mais l'élaboration d'un tel instrument pour chaque bassin du pays représenterait une tâche colossale.

« Pour faire tourner des modèles hydrologi-

ques il faut connaître les paramètres qui décrivent le terrain: le sable, les arbres, etc. Il faut utiliser notamment les images satellites et traduire tout ça dans un format digital », explique Charles Lin, chercheur au CERCA et à l'Université McGill.

Des relevés au sol sont également nécessaires. Et les modèles doivent tenir compte de la présence d'ouvrages sur les différents cours d'eau. « En Colombie-Britannique on a inclus dans le modèle toutes les règles opérationnelles de chaque barrage », rapporte Robert Benoit, chercheur à Environnement-Canada.

D'un point de vue scientifique, on estime être à deux ou trois ans de la mise en oeuvre opérationnelle d'un modèle couplé atmosphérique-hydrologique pour un bassin tel celui du Saguenay. « Il y a les capacités scientifiques et techniques au Québec et au Canada pour résoudre les problèmes qui se posent, estime Michel Béland.

Voir POUR ÉVITER en A2

INDEX

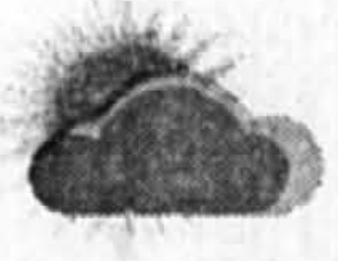
annonces classées	affaires	B4	Bridge	C10	Horoscope	C7	Politique	A10 et A11
- index	Arts et spectacles	B9 à B11	Décès	C9	Informatique	B12	Quoi faire	B8
- immobilier	ciné-horaire	B11	Économie	B1, B4 à B7	Le monde	A14 et A15	Répliques	B3
- marchandises	emplois	B10	Êtes-vous observateur?	C5	Loteries	A2 et A5	Tabloid Sports	
- C7	Bandes dessinées	C8	Mots croisés	C7 et S10	- Philippe Cantin	S5		
- automobile			Feuilleton	C8	Mot mystère	C8		

ÉDITORIAL

Le PQ sort meurtri de son congrès - Philippe Dubuisson page B2

MÉTÉO

Ciel variable Max. -4, min. -9 Cahier Sports, page 16



LA MEILLEURE FAÇON DE LOUER UN VÉHICULE

LUMINA LS
297 \$ /mois
LOCATION 36 MOIS

LES CONCESSIONNAIRES CHEVROLET GEO OLDSMOBILE DU QUÉBEC

Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1997 en stock. Dépôt de sécurité de 350 \$. Versement initial (ou échange équivalent) de 2 774 \$. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Transport (785 \$) et taxes en sus. Frais de 8 c du kilomètre après 60 000 km. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Suites de la une

« Le PQ doit changer »

LE PQ / Suite de la page A1

tenants Guy Chevrette et Bernard Landry, il a décidé de revenir dès l'ouverture des travaux hier matin au lieu de prolonger une absence mal perçue des militants. Son discours de clôture a remarquablement été bref et la conférence de presse prévue en fin de journée a été annulée.

Dans une intervention dramatique, en plénière, M. Bouchard a mis tout son poids pour stopper cette résolution sur le retour à la Loi 101. Un nouveau recours à la clause dérogatoire — pour prohiber l'utilisation de l'anglais — est pour lui impensable. « Si cela n'est pas essentiel dans le Parti québécois, notre parti a un problème. Et je ne veux pas me sentir apatride au sein de mon parti », a-t-il prévenu. « Nous savons tous à quel micro René Lévesque se tiendrait debout aujourd'hui », a-t-il lancé, lui attribuant par erreur la paternité de la Charte québécoise des droits. « Je veux pouvoir me lever le matin, me voir dans le miroir en sachant que je n'ai pas suspendu l'application des droits fondamentaux. Je veux que le Parti québécois puisse se voir dans le miroir sans avoir à baisser les yeux », a-t-il dit, une sortie qui a provoqué l'amertume de bien des militants montréalais.

Plusieurs résolutions embarrassantes pour Québec avaient franchi les ateliers et ont atterri en plénière. Sur les autres points de friction du congrès, la thèse du gouvernement l'a emporté mais toujours au prix de vigoureux débats.

Sur les aéroports de Montréal — les militants de la région de Mirabel voulaient un engagement du PQ en faveur de la construction

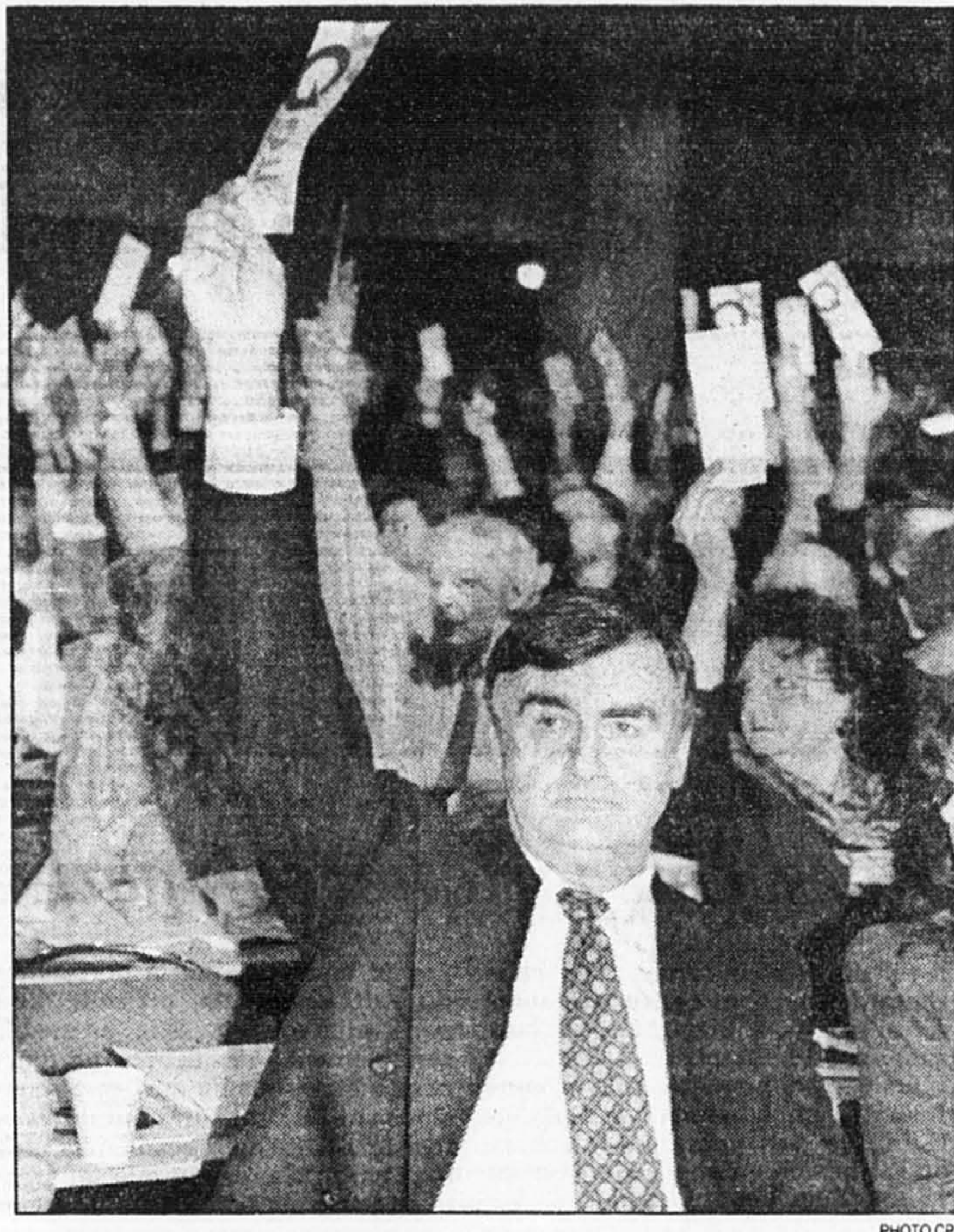
d'importantes infrastructures pour revitaliser l'aéroport, des travaux beaucoup trop coûteux dans le contexte économique actuel, a dû faire valoir le ministre de la Métropole, Serge Ménard.

Les militants voulaient introduire dans le programme la mesure de la « pauvreté zéro » que le gouvernement avait repoussé avec difficulté au récent sommet économique — il a fallu l'intervention des Louise Harel et Jean Rochon pour renverser la vapeur. Le gouvernement a essuyé une rebuffade; le nouveau programme péquiste promettra de ramener le droit de vote à 16 ans.

Dans son appel à la modération dans le dossier linguistique, le premier ministre Bouchard a blessé plusieurs péquistes en soutenant que le retour à l'intégralité de la Loi 101 serait un geste honteux.

Pour Jean-Réal Bellerose, de Marguerite-Bourgeoys cette déclaration est inacceptable venant d'un chef du PQ. Personne ne déchirera sa carte chez les partisans du retour à la Loi 101, mais l'enthousiasme ne sera plus du tout le même aux prochaines campagnes de recrutement et de financement, prévenaient nombre de délégués montréalais.

Le parrain de la résolution en faveur de l'unilinguisme français, Bruno Viens, président régional de Montréal-Centre est revenu à la charge « en matière de langue toute stagnation du statut de la langue française pourrait être interprété comme un recul », a-t-il dit. Il a ajouté en conférence de presse, « pouvoir, sans problème, se regarder dans un miroir » et demeurer « convaincu que la Loi 101 était une mesure parfaitement démocratique ».



Le premier ministre Lucien Bouchard vote le rejet d'une proposition demandant le retrait de la Loi 86 qui autorise l'affichage bilingue, au cours du congrès du Parti québécois tenu en fin de semaine à Québec.

Pour éviter un autre « Saguenay »

POUR ÉVITER / Suite de la page A1

Ce qui manque c'est la coordination entre les hydrologues, les physiciens d'atmosphère et les utilisateurs. Il faut que les bureaux d'assurance, les gestionnaires de barrages et les sociétés hydroélectriques manifestent leur intérêt et financent ce projet-là.

C'est dans l'espoir d'obtenir de tout ce beau monde « quelques centaines de milliers de dollars par année pendant trois ou quatre ans » que le CERCA les a invités début décembre à un atelier sur la « modélisation environnementale intégrée de précipitations abondantes ».

« Avec les crises qu'on a vécues, conclut M. Béland, j'espère qu'on va être en mesure de les convaincre du fait que ces systèmes permettraient de réduire les dégâts. »

Eurotunnel: des questions toujours sans réponse

Agence France-Presse
CALAIS, France

L'origine de l'incendie qui a ravagé une navette-camions du tunnel sous la Manche gardait l'essentiel de son mystère hier, près d'une semaine après le sinistre.

Le trafic ferroviaire dans le tunnel sous la Manche s'est limité hier à quelques allers et retours de convois, a-t-on constaté. Le rythme de passage des trains de marchandises ou autres navettes se limitait à trois ou quatre par heure, a-t-on observé à l'entrée du tunnel côté français.

La circulation de ces navettes sur la voie nord (l'incendie a eu lieu lundi soir sur la voie sud) servait à des « essais de repositionnement », a-t-on appris de bonne source.

En début d'après-midi, un convoi est sorti du tunnel en tractant un wagon de la navette incendiée. Il était chargé de débris noirs de pièces métalliques, le plus souvent découpées et provenant de wagons ou de camions. Aucun des sept wagons calcinés qui bloquent encore le tunnel n'a en revanche été sorti.

Eurotunnel considère maintenant comme « établi » que le feu s'est déclaré avant l'entrée du convoi dans le tunnel, sur un des sept derniers camions chargés à bord de la navette, selon un porte-parole. Mais on ignore encore sur lequel précisément et les causes de cet incendie restent à établir.

Pour une mission purement humanitaire

POUR UNE / Suite de la page A1

voi de moyens militaires spécialisés avec un pont aérien ».

« La force devra être politiquement et militairement neutre », a-t-il souligné. Sa mission sera de faciliter la livraison d'aide aux réfugiés et le rapatriement volontaire des réfugiés.

Les participants aux discussions à Stuttgart, dont des organismes internationaux, ont estimé à 250 000 le nombre de réfugiés encore localisés dans des endroits précis de l'est du Zaïre et pensent qu'il pourrait y en avoir 300 000 autres ailleurs dans le pays, sans qu'ils aient été repérés par des missions de reconnaissance, a indiqué le général Baril.

Il a également fait état d'un « grand nombre » de Zaïrois déplacés à l'intérieur du pays, sans fournir cette fois d'estimations.

« À ce stade, nous ne savons pas si toutes ces gens ont besoin d'aide, ou que l'aide devrait être l'ampleur d'un soutien militaire nécessaire pour appuyer les efforts humanitaires », a-t-il ajouté, ne donnant aucun chiffre sur le nombre de soldats requis.

Les participants à la réunion ont estimé à 575 000 le nombre de réfugiés aujourd'hui rentrés au Rwanda.

Le général Baril a ajouté que les délibérations continuaient entre le gouvernement d'Ottawa et les autres pays susceptibles de contribuer à une force d'intervention. Il retournera dès que possible en Afrique centrale pour y poursuivre sa planification.

Le général s'est déclaré « préoccupé que quelqu'un d'armé (les rebelles zaïrois soutenus par le Rwanda) dise que nous ne sommes pas les bienvenus ». Mais il s'est dit confiant de pouvoir les convaincre de la nature « purement humanitaire » de la mission. Il a aussi rappelé que le Rwanda lui avait donné l'assurance que les troupes internationales pourraient traverser son territoire, sans y être stationnées.

Il a enfin souhaité la participation de pays africains à l'envoi d'une force, soulignant que quatre d'entre eux avaient participé aux délibérations à Stuttgart: l'Afrique du Sud, le Cameroun, l'Égypte et le Sénégal.

La réunion de Stuttgart, qui s'est

déroulée dans une caserne de l'armée américaine, s'est achevée hier avec les représentants de huit pays occidentaux: Canada, États-Unis, France, Belgique, Espagne, Italie, Australie, Grande-Bretagne.

Le général Baril avait insisté dès l'ouverture sur « la nécessité » d'une intervention militaire, soulignant qu'il y avait « urgence ».

Vingt-trois pays au total y ont participé, selon une liste fournie hier par l'armée canadienne et plusieurs fois modifiées. Outre ceux déjà cités, ce sont: Allemagne, Argentine, Autriche, Bangladesh, Irlande, Japon, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Portugal et Suède.

Les organisations non gouvernementales représentées étaient le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le HCR (Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU), l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le département de l'ONU pour les Affaires humanitaires. Un représentant de l'Union européenne était également présent.

Les États-Unis restent engagés en faveur d'une participation à une force multinationale destinée à ve-

nir en aide aux réfugiés dans la région africaine des Grands Lacs, a assuré hier Anthony Lake, conseiller de sécurité nationale du président Bill Clinton.

« Notre tâche est double, a-t-il déclaré au réseau de télévision NBC. D'une part, nous devons nous organiser militairement et en coordination avec les organisations civiles pour aider le Rwanda à faire face au retour de 600 000 réfugiés. »

« D'autre part, les États-Unis se préparent pour toute éventualité dans l'est du Zaïre si cela s'avère nécessaire », a-t-il dit, en référence à une possible action armée qui irait au-delà d'un simple soutien logistique fourni par les troupes américaines.

« C'est une tâche extrêmement compliquée et difficile. Nous avons promis de consacrer 140 millions de dollars aux réfugiés. Nos militaires ont mis en place un pont aérien pour que, au cas où les organisations civiles auraient besoin de notre aide, nous puissions la leur apporter. »

« Nous nous organisons pour ça avec les Canadiens et de nombreux autres gouvernements. C'est en cours », a dit Lake.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi et dimanche de 7 h à midi

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Annonces classées : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes Annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USP5003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

Code du jour
48-1

Lundi, 25 novembre 1996

LOTERIES

La quotidienne

à trois chiffres : 329

à quatre chiffres : 0456

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donateurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h;

■ à Montréal: hôpital Louis-H.-Lafontaine, module d'enseignement, pavillon Lahaise, 7401, rue Hochelaga, de 10 h à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 30. Objectif: 75 donateurs;

■ à Montréal: cégep Marie-Victorin, Le Foyer, 7000, rue Marie-Victorin, de 10 h à 16 h 30. Objectif: 125 donateurs;

■ à Bromont: Centre sportif et culturel, 20, rue John-Savage, de 14 h 30 à 20 h. Objectif: 150 donateurs;

■ à Verdun: hôpital Angrignon, pavillon Verdun, au sous-sol, 4000, boul. LaSalle, de 9 h 30 à 16 h. Objectif: 70 donateurs;

■ à Sainte-Julienne: organisée par les Chevaliers de Colomb, Conseil 10 112, avec la collaboration des Filles d'Isabelle, conseil 1362, centre communautaire, 1380, Route 125, de 15 h à 20 h 30. Objectif: 100 donateurs.

DEMAIN DANS LA OPRESSE

L'immobilier divertissant

■ Pour sortir de sa déprime, l'immobilier commercial va investir dans le divertissement, les services communautaires et de santé. Plus de 80 % des investisseurs immobiliers, sondés au Canada, prédisent que tous les centres commerciaux d'envergure miseront à fond sur le divertissement d'ici cinq ans. Plusieurs au Québec ont déjà flairé l'affaire. Qui et comment? Laurier Cloutier nous livre tout demain dans le cahier Économie.

CENTRAIDE

25 501 057\$
Merci!

Objectif 28 millions
Centraide du Grand Montréal

493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tel.: (514) 288-1261

«La Maison de Jonathan accueille chaque année plus de 350 jeunes de 10 à 17 ans qui ont des difficultés scolaires ou qui ont décroché. Quelque 200 bénévoles les aident à vivre des succès propres à augmenter l'estime de soi.»

JE DONNE, JE CHANGE

QUESTION DU JOUR

Le service
InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Trouvez-vous que l'attitude de Lucien Bouchard sur la langue est justifiée

Lucien Bouchard doit-il se rapprocher du programme du parti?

A cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 24 %
Non: 76 %



La Presse

le passage
de l'Indiana

un texte de Normand Chaurette
mise en scène de Denis Marleau
une création du Théâtre USU

avec
Marc Béland
André Lachapelle
Julie McClements
Jean-Louis Millette

THÉÂTRE DU
NOUVEAU MONDE
à USINE ©

DU 5 AU 30
NOVEMBRE
Réservations :
521-4493

La Presse



La Presse

Le mot du jour
versatile (1)

■ Dire de quelqu'un qu'il est versatile, ce n'est pas lui faire un compliment. Car cet adjectif se dit en français d'une personne inconstante, changeante, lunatique. Il n'a pas, comme son équivalent

anglais, le sens de personne aux talents nombreux, de touche-à-tout.

— Cet artiste est un touche-à-tout de génie.

— Ce joueur de hockey peut tout faire sur une patinoire.

— Elle a trouvé un homme à tout faire.

Paul Roux

L'EXPRESS
DU MATIN

Noyade

■ Un homme de 76 ans, Charles-Henri Plouffe, s'est noyé hier midi en marchant sur la glace du lac David Est, à Chertsey, dans la région de Lanaudière. La mince couche de glace qui recouvre le plan d'eau, en cette époque de l'année, a cédé sous le poids du septuagénaire qui s'est enfoncé dans un trou de quelque six mètres de profondeur. Son corps a été retrouvé par les pompiers de Chertsey vers les 15 h. Selon des témoins du drame, le septuagénaire, qui possède un chalet en bordure du lac depuis plusieurs années, avait entrepris de traverser le lac afin de visiter des amis qui habitent sur la rive opposée, à une distance de quelque 300 m.

Dix morts

■ Au moins dix personnes ont perdu la vie accidentellement sur les routes du Québec au cours du week-end. Une collision frontale, survenue vers 16 h 10 samedi entre une automobile et un tracteur routier sur la route 155 à la hauteur de Saint-Georges de Champlain, en Mauricie, a fait quatre victimes : Paul-Aimé Beaupré, 48 ans, Lucie Bureau, 48 ans, et Christian Boucher, 18 ans, de Saint-Tite, ainsi que Marie-Eve Richard, 18 ans, de Sainte-Thècle. Une dame de 76 ans, de Trois-Rivières, a perdu la vie lors d'une collision frontale vers 18 h 40, samedi, sur le boulevard Jean-XXIII à Trois-Rivières-Ouest. Micheline Grondin, âgée de 54 ans, de Denholm, est morte à la suite d'une collision frontale, vers 10 h 30 samedi, sur la route 307 à Cantley, en Outaouais. La motoneige a fait sa première victime de l'hiver, samedi : Camil Bouchard, 44 ans, de Chicoutimi, a eu le cou tranché par un câble d'acier servant de barrière dans l'entrée d'un chalet du lac Villeneuve, au Saguenay. Robert Trudel, 44 ans, de Montréal, est mort samedi, vers 16 h 45, sur la route 131 à Saint-Zénon, à la suite d'une collision frontale. Dominic Choinière, 28 ans, de Sainte-Cécile, est mort vers 18 h 15, vendredi, à la suite d'une collision sur le chemin Sainte-Valérie à Sainte-Cécile. Vendredi, vers 19 h 45, un piéton, Rickey Wisote, 39 ans, de Restigouche, a été happé par une auto sur la route 132 à Pointe-à-la-Croix.

Le froid et... les conducteurs causent plusieurs accidents sur les routes

RAYMOND GERVAIS

La chaussée glissante et l'insouciance de certains automobilistes face aux conditions hivernales qui sont soudainement apparues, samedi soir, ont été la cause de nombreux accidents de la circulation. En tout, dix personnes sont mortes et plusieurs ont été blessées sur les routes du Québec durant le week-end.

En début d'après-midi hier, une collision frontale survenue sur le pont Jacques-Cartier entraînant un carambolage entre quatre automobiles, a fait quatre blessés, dont un grièvement.

Pour une raison encore indéterminée, un premier véhicule circulant en direction de Montréal a quitté sa voie pour heurter de plein fouet une autre voiture qui venait en sens inverse. Le premier véhicule a été heurté à son tour par un troisième et finalement, une quatrième voiture a heurté un des véhicules accidentés.

Le soleil et une mince couche de givre, invisible sur le tablier du pont, pourraient être à l'origine de cette collision, qui a paralysé la circulation automobile sur le pont Jacques-Cartier durant près d'une heure. Une seule voie dans chacune des directions est demeurée ouverte.

Trois ambulances ont été dépêchées sur les lieux et les pompiers de Longueuil ont dû utiliser les pinces de décarcation afin de porter secours à un automobiliste, demeuré prisonnier de sa voiture devenue un véritable tas de ferraille.

Durant la soirée et la nuit de sa-



Un carambolage entre huit automobiles, en direction nord sur l'autoroute 25, à l'entrée sud du pont-tunnel Louis-H.-Lafontaine dans la nuit de samedi, a fait trois blessés.

PHOTO MAURICE THIBODEAU, collaboration spéciale

medi à dimanche, de nombreuses sorties de route ont été signalées sur les différentes autoroutes de la région métropolitaine.

Un carambolage entre huit automobiles, survenu en direction nord sur l'autoroute 25, à l'entrée sud du pont-tunnel Louis-H.-Lafontaine vers les 2 h samedi, a fait trois blessés. La Sûreté du Québec croit qu'un automobiliste en état d'ébriété et la chaussée glissante pourraient être à l'origine de cet accident.

Plus tôt dans la journée, samedi, deux accidents survenus en Ou-

taouais et en Mauricie ont fait cinq morts et plusieurs blessés. Encore une fois, la chaussée glissante semble être à l'origine de ces collisions.

À Montréal même, plusieurs accidents de la circulation ont été signalés en soirée samedi. Une baisse subite du mercure en fin de journée a été la cause des maux de nombreux automobilistes, qui se sont immobilisés... en emboutissant l'arrière du véhicule qui les précédait.

Une porte-parole du service des Travaux publics de la Ville de Montréal, M. Pierre Bonin, a indi-

qué hier que toutes les équipes d'entretien de la chaussée s'étaient mises à l'oeuvre dès midi samedi, pour épandre des abrasifs. Quelque 150 personnes ont été affectées aux travaux qui se sont poursuivis jusqu'en fin de soirée. Durant la nuit, des équipes réduites ont pris la relève.

M. Bonin a expliqué que la chute subite du mercure et le peu de circulation durant la nuit avaient contribué à réduire l'efficacité du sel. Tôt hier matin, de nombreuses rues résidentielles étaient encore glacées.

Meurtre à l'intérieur, cadavre à l'extérieur...

RAYMOND GERVAIS

Le cadavre de l'homme qui a été retrouvé vers 4 h samedi, à l'extérieur du bar Sunrise, 3700, boulevard Crémazie Est, dans le quartier Saint-Michel à Montréal, n'a pas été abattu dans la rue, mais bien à l'intérieur du bar.

C'est ce que le lieutenant détective Claude Lachapelle, de la section des homicides de la police de la Communauté urbaine de Montréal, a précisé hier en fin d'après-midi.

Lorsque les premiers policiers sont arrivés sur les lieux, l'homme gisait inerte sur le trottoir. Les agents ont d'abord cru qu'il avait

été tué en pleine rue, mais l'enquête a déterminé que ce sont des personnes qui se trouvaient à l'intérieur du Sunrise qui avaient transporté l'homme à l'extérieur pour éviter de donner une mauvaise réputation à l'établissement.

Lorsque les agents ont pénétré à l'intérieur du bar, plus d'une qua-

rantaine de personnes s'y trouvaient et les policiers ont immédiatement demandé des renforts afin d'éviter que la situation ne dégénère et dans le but de recueillir les témoignages.

Selon le lieutenant Lachapelle, l'homme aurait été atteint d'un seul projectile d'arme à feu qui a été tiré à l'intérieur du bar, un établissement où l'on ne vend pas de boisson alcoolisée et qui demeure ouvert toute la nuit.

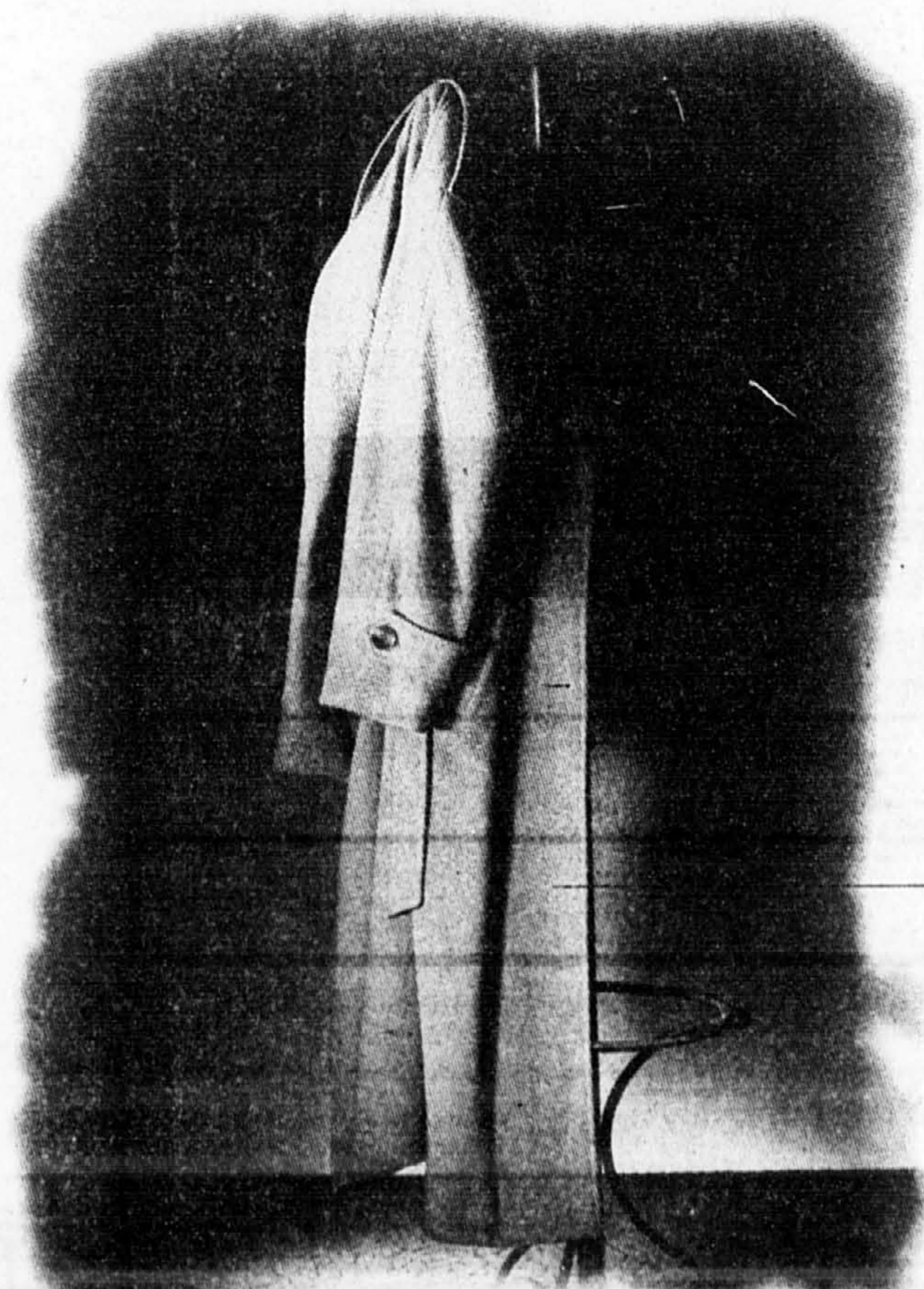
« Cet établissement ouvre

lorsque les autres ferment », a déclaré M. Lachapelle.

La victime a été identifiée comme étant Stéphane Benoit, 27 ans, un résident d'Anjou. Benoit était connu de la police depuis qu'il avait été mêlé à une affaire de stupéfiants.

M. Lachapelle a indiqué que rien ne permettait pour le moment de relier cet individu à un groupe de motards, mais que toutes les recherches en ce sens n'avaient pas encore été effectuées.

Il s'agit du 47^e meurtre sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année.

Laissez d'abord VOS SOUCIS
au vestiaire

Vestiaire
et consigne
au comptoir
du service
à la clientèle

Vous arrivez, on vous débarrasse de tout. Vous laissez donc à la consigne manteaux, gros pulls et sacs encombrants pour magasiner à votre aise.

Voilà. Afin de vous procurer tout le plaisir du magasinage des fêtes, aux Ailes, on s'est assuré que vous retrouviez ici les attentions et les services qui vous changeront de tout.

D'élégants emballages pour vos cadeaux, qu'il ne vous restera plus qu'à offrir. Un resto-café à l'italienne où reprendre votre souffle. Une envie que tout brille... on cire et astique vos chaussures sans frais. Un pianiste sur place, qui vous jouera de beaux airs de Noël.

À ces détails qui font toute la différence s'ajoutent des collections où cohabitent la mode et la maison, des noms en vogue, des marques sympatiques, des parfums sublimes.

En fait, on a voulu tout réunir pour que vous soyez aux anges.


AILES
LES AILES DE LA MODE

TOUT POUR ÊTRE AUX ANGES

Daniel Turp choisi candidat du Bloc dans Beauharnois

CHANTAL HÉBERT

Ce n'est pas exclusivement au congrès du Parti Québécois que des militants souverainistes ont croisé le fer en fin de semaine : le Bloc québécois a vécu hier dans Beauharnois-Salaberry une de ses plus mouvementées assemblées d'investiture en vue des prochaines élections fédérales.

Au terme d'un vote serré, auquel ont participé plus de 1200 militants, le président de la commission politique du Bloc, Daniel Turp, est devenu officiellement le candidat de sa formation dans cette circonscription. Il l'a emporté sur André Daoust, un conseiller du député péquiste de l'endroit, Serge Deslières. Ce dernier militait très ouvertement pour son adjoint, délaissant même les assises péquistes du week-end pour participer au vote. À l'inverse, plusieurs députés bloquistes appuyaient la candidature de M. Turp.

Même si le chef du Bloc québécois, Michel Gauthier, n'a pas pris position pour l'un ou l'autre candidat, le résultat est susceptible de lui éviter un certain embarras. Une défaite de Daniel Turp, un militant de la première heure de la formation souverainiste fédérale, aurait été interprétée comme un signal de ce que le Bloc, sous son leadership, n'est pas en mesure d'ouvrir des circonscriptions intéressantes à d'éventuels candidats-vedettes, quels que soient leurs états de service.

Le comté de Beauharnois-Salaberry est représenté, depuis 1993, par le député bloquiste Laurent Lavigne, qui a décidé de ne pas briguer de nouveau les suffrages.

Le OUI y a récolté 57 % des suffrages au référendum de l'an dernier.

Daniel Turp en est à sa deuxième tentative pour se faire élire à Ottawa. Il s'était présenté pour le Bloc contre le ministre libéral Pierre Pettigrew, dans la circonscription montréalaise de Papineau-Saint-Michel, lors d'élections complémentaires en mars dernier.



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Grande vente de débarras

DÉCLIC, organisme qui a pour mission de ramener à l'école les jeunes décrocheurs de niveau secondaire du Grand Montréal, organisait hier une grande vente de débarras du père Noël, afin de recueillir des fonds pour ses oeuvres. La fée des étoiles et le père Noël, qui tient dans ses bras la petite Laurianne Bernier-Simard, ont animé la vente d'articles ménagers, de vêtements et de matériel informatique.

Une réaction de Chrétien qui déçoit Coon-Come

Presse Canadienne
OTTAWA

Le leader autochtone Matthew Coon-Come a qualifié de « très arrogante » la réaction du premier ministre Jean Chrétien et du ministre des Affaires indiennes, Ron Irwin, au rapport de la commission royale d'enquête sur les peuples autochtones.

« Je suis très déçu pour l'instant, mais je crois qu'ils pourraient se racheter s'ils manifestaient clairement leur appui aux recommandations du rapport », a déclaré M. Coon-Come, leader des Cris du Québec, au cours d'une interview diffusée hier par le réseau de télévision Baton Broadcast System.

M. Coon-Come a déclaré que le peu d'ouverture manifestée par les politiciens à

l'égard des recommandations de la commission Dussault-Erasmus était « honteux ». Il croit que les conditions de vie des autochtones décrites dans le rapport témoignent d'un grave problème social qui constitue pour le Canada « une bombe à retardement ».

Les cinq tomes du rapport de la commission contiennent 400 recommandations pour l'amélioration des conditions sociales et économiques des peuples autochtones. On y recommande notamment la création d'un Parlement autochtone, d'un nouveau type de citoyenneté double ainsi que d'un nouvel ordre de gouvernement avec droit de perception d'impôts sur les territoires autochtones.

M. Irwin a déjà qualifié d'irréaliste le plan de redressement économique et social proposé par la commission, et qui nécessiterait des dépenses de plusieurs milliards de dollars.

« Il ne faut pas croire que si l'on dépense tout cet argent, tous les problèmes seront réglés et ce sera le paradis. Ça ne fonctionne pas ainsi », a déclaré le ministre.

Le premier ministre Chrétien est pour sa part en voyage en Asie depuis la publication du rapport, jeudi dernier.

Le chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, a pour sa part déclaré au réseau BBS qu'il appuierait la création d'un Parlement autochtone à la condition qu'il bénéficie d'un droit de veto sur toutes les lois qui concerneraient les aborigènes.

L'Assemblée des premières nations tient à compter d'aujourd'hui à Ottawa une réunion de deux jours au cours de laquelle elle décidera de la réaction officielle à adopter au rapport de la commission.

PAIRE NOËL!

Escort LX 4 portes ou familiale 97.

Un seul prix.

239\$ PAR MOIS

Location de 24 mois
TRANSPORT INCLUS
Véhicules tels qu'illustrés

Première mensualité et dépôt de sécurité de (*) 275 \$, (**) 325 \$, (***) 400 \$ exigés, selon la mise de fonds choisie. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.



— ROUES DIFFÉRENT DE CELLES ILLUSTRÉES —

- Moteur de 2 litres, 110 ch
- Transmission automatique à surmultipliée
- Climatiseur
- GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 011A :
 - Deux sacs gonflables
 - Freins assistés
 - Radio AM/FM stéréo avec haut-parleurs haut de gamme
 - Sécurité enfants aux portes arrière
 - Glaces teintées
 - Banquette arrière à dossier divisé 60/40 repliable
 - Deux rétroviseurs à réglage électrique
 - Entrée sans clé du côté conducteur avec 2 télécommandes

MISE DE FONDS ou échange équivalent	MENSUALITÉ
1995\$	239\$*
995\$	279\$**
0\$	329\$***

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$.
Voyez votre concessionnaire pour les détails.

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE



**Voyez le concessionnaire
de votre région**



La montagne à Joe

Si Joe Ryan était encore de ce monde, je me demande bien ce qu'il penserait de Tremblant. Pour ceux qui ne le savent pas encore, Joseph Bondurant Ryan est le visionnaire pour ne pas dire le fou furieux qui, en 1938, a fondé Tremblant. À l'époque, il n'existait qu'une autre station de ski en Amérique du Nord. C'était Sun Valley.

Quand Joe a foulé le sommet scintillant du mont Tremblant après la plus longue et pénible escalade de sa vie, il s'est écrié: Criss que c'est beau! Il a immédiatement ajouté: Y'a juste un problème. C'est la dernière fois que j'escalade cette sacrée montagne à pied.

L'affaire aurait pu s'arrêter là si, en reprenant son souffle, Joe n'avait pas décidé qu'il allait lui-même régler le fameux problème d'accessibilité.

Dans le temps de la dire, Joe « achetait » la montagne avec l'aide du curé du village, la bénédiction de Maurice Duplessis et surtout, la fortune personnelle de son paternel, un magnat de Philadelphie. Joe était peut-être cinglé mais pour employer une expression à la mode, il savait gérer sa folie. Et comment!

Une fois la montagne harnachée, la piste tracée et installée la remontée mécanique de 4500 pieds tricotée par US Steel, Joe et sa femme Mary firent du mont Tremblant un club privé pour des « gens comme nous », en d'autres mots, pas des ploucs ni des tout nus.

Les millionnaires américains et canadiens étaient les bienvenus pour autant qu'ils n'étaient pas juifs. Quant aux braves Canadiens français, c'est-à-dire le sous-prolétariat de maçons, de plombiers, de femmes de chambre et de valets si utiles à ce brave Joe, ils avaient le droit d'utiliser les remontées

une fois par année: le matin du premier de l'An quand les patrons qui avaient trop fêté la vieille cuvaient leur cuite au lit. Bonjour la démocratie!

En 1950, après avoir réalisé son rêve, skié tout son saoul et bu comme un trou, Joe a capoté. Il aurait pu se balancer en bas de sa montagne. Il a préféré sauter à travers une fenêtre du Waldorf-Astoria, va savoir pourquoi.

En 1966, Mary a vendu la montagne à des hommes d'affaires montréalais qui se sont empressés de faire faillite à répétition. De sorte qu'à la fin des années 80, Tremblant tremblait comme un alcoolique réduit à boire de l'alcool à friction.

Hydro-Québec venait de couper le courant à cause de créances frôlant le million. Les remontées étaient branchées sur des générateurs comme des malades en phase terminale.

Les ouvriers en colère avaient saccagé l'équipement. Les skieurs se faisaient de plus en plus rares surtout après qu'un matin on découvrit l'un d'entre eux, mort de froid dans une chaise où on l'avait oublié la veille. Méchant oubli.

Vous connaissez la suite (heureuse) de l'histoire. La reprise de la station par Intra-west, un groupe de Vancouver, un premier investissement de 350 millions et la transformation progressive du club privé de Joe en Disneyworld du ski alpin, en fantôme de village autrichien, en carte postale plus grande que nature avec boutiques de luxe, cafés



Nathalie PETROWSKI

chics, restos chers, gondoles high-tech, chaises TGV, le tout niché dans une forêt de condos aux façades vert menthe, bleu poudre et rose bonbon.

J'ai tellement entendu parler de Tremblant au cours des six derniers mois — en mal comme en bien — que lorsque j'ai appris que la Fédération professionnelle des journalistes y tenait son colloque ce week-end, j'ai sa-

té sur l'occasion. Et vendredi soir, lorsque que je suis entrée dans ce village enchanté où tombait une neige fine comme de la poussière d'étoile, j'ai eu la même réaction que Joe. Criss que c'est beau! me suis-je écriée avant d'ajouter, le problème c'est que je n'aurai jamais les moyens de me le payer.

Presque soixante ans plus tard et malgré un accueil courtis frôlant l'abnégation, Tremblant n'est toujours pas pour les ploucs ni les tout-nus.

Un condo moyen se vend aux environs de 180 000 \$ et une chambre de bonne déguisée en studio commence au bas de l'échelle à 88 000 \$.

La consolation, c'est que tout ce qui était à vendre, a été acheté.

En conséquence, tout ce qui a été acheté est maintenant à louer.

Vous avez 500 dollars à flamber ce week-end? Tremblant vous attend avec son charme européen et ses prix européens aussi, comme de raison.

Même au plus creux de sa dépression, Tremblant a toujours eu la réputation d'être

une station bon chic bon genre où le style alpin du skieur comptait moins que le prix des fringues qu'il portait avec ostentation sur le dos.

C'est toujours le cas mais à la puissance deux cents.

Le client-type de Tremblant aujourd'hui est un Japonais qui dévale les pentes en combinaison mandarine signée Rossignol, les pieds attelés à des skis paraboliques et les fesses serrées dans des bobettes signées Gucci.

Aussi la vaste majorité de Québécois ou d'Ontariens qui fréquentent Tremblant sont-ils un peu Japonais dans l'âme. Et si ce n'est pas dans l'âme, c'est assurément quelque part dans la région du compte en banque.

Reste qu'une fois qu'on a fini de bad-tripper sur le fric, Tremblant apparaît alors dans sa majestueuse et dépayssante splendeur.

Majestueuse parce que le paysage est beau à couper le souffle et le village à ses pieds, d'une qualité architecturale sans faille.

Dépayssante parce que Tremblant tranche avec la netteté d'un laser sur le style bottines et binnerie en vogue dans la majorité des stations de ski québécoises.

Ces stations-là sont tellement moches et déprimantes que malgré un nom de famille qui se termine en ski, je refuse toujours de faire deux heures de route pour aller skier dans une cabane à patates frites.

À Tremblant, pourtant, j'ai senti la foi revenir. Tant de bon goût et de confiance aveugle dans l'avenir donne le goût d'y croire. L'esprit de Joe doit y être pour quelque chose. S'il voyait sa montagne aujourd'hui, j'imagine qu'il ne voudrait pas la renier. Le cas échéant, ce ne sont pas les fenêtres d'hôtel ou de condos qui manquent pour finir en beauté.

loto-québec résultats

GAGNANTS		LOTS	
6/6	2	1 075 259,10 \$	
5/6+	10	64 515,50 \$	
5/6	305	1 692,20 \$	
4/6	19 959	49,50 \$	
3/6	349 320	10 \$	

Tirage du 96-11-23
 3 5 6 8 14 48
 Numéro complémentaire: 1
 Ventres totales: 17 320 526 \$
 Prochain gros lot (appr.): 2 100 000 \$

Canco Tirage du 96-11-24
 2 3 7 10 12
 13 18 20 29 30
 33 34 38 46 47
 54 60 62 63 68

Extra Tirage du 96-11-23
 NUMÉRO: 516396

Extra Tirage du 96-11-24
 NUMÉRO: 770084

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
 Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
 En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

EXPOSITION DE TIMBRES

Millions de timbres, enveloppes, cartes postales et souvenirs offerts par près de 60 détaillants.
29 et 30 novembre et 1er décembre 1996.

PLACE BONAVENTURE DE MONTRÉAL
 HEURES: ven., de 11 h à 20 h;
 Sam., de 10 h à 18 h; dim., de 10 h à 17 h
ADMISSION GRATUITE
PRIX DE PARTICIPATION POUR LES JEUNES
 Tirages GRATUITS aux heures!

PATEK PHILIPPE
 GENEVE

La montre la plus prestigieuse au monde.

KAUFMANN de SUISSE
 BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954
 2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
 MONTRÉAL

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE

3958, Dandurand
 Montréal (Québec)
 H1X 1P7
 Tél.: (514) 725-2653

VOUS DÉMARREZ EN AFFAIRES?

SÉMINAIRE EN MARKETING ET COMMUNICATION POUR LES ENTREPRENEURS

- Apprenez 15 principes essentiels en marketing
- réalisez une publicité qui vend
- provoquez un comportement d'achat immédiat
- augmentez vos ventes
- 30 trucs des publicitaires professionnels
- et bien plus...

Séminaires: 6 déc., Hôtel Ramada, Longueuil
 Réservez dès maintenant, places limitées
1 800 650-9204

Affaires au coeur du Vieux-Québec

Programme corporatif
 13 octobre 1996 au 30 avril 1997

- Entièrement rénové
- Chambre de catégorie supérieure
- Stationnement intérieur à titre gracieux
- Journal du matin livré à la chambre
- Appels locaux sans frais
- Piscine intérieure / club santé
- Restaurant fine cuisine à «La Table du Manoir»
- Resto-bistro «Le Saint-James»
- 7 salles de réunions pour des groupes jusqu'à 200 personnes

A partir de **79\$*** par chambre, par nuit

HÔTEL Manoir Victoria
 44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) Canada G1R 4H8
 Tél.: (418) 692-1030 Téléc.: (418) 692-3822
 www.qbec.clic.net/manvic manvic@qbec.clic.net
 1 800 463 6283

PERTE DE CHEVEUX

Si vous constatez ou avez l'impression qu'un problème de cheveux se dessine, comme démangeaisons, pellicules ou perte de cheveux, faites appel dès aujourd'hui, à l'aide de conseillers professionnels.

Nous, les **LABORATOIRES A & T**, possédons l'expertise et les moyens techniques nécessaires pour détecter les problèmes du cuir chevelu ou calvitie naissante. Conscients de vos préoccupations, nous vous offrons, GRATUITEMENT, une **MICRO-Analyse Complète (MAC)** de votre chevelure qui nous permettra de détecter le pourquoi de cette perte de cheveux et les problèmes qui en découlent. Consultation gratuite sur rendez-vous seulement.

Lun. au vend. 11 h à 19 h, sam. 10 h à 14 h.

Maintenant à

CENTRE-VILLE
 1470 PEEL # 152
843-4300

Les Laboratoires A & T
 BEVERLY HILLS, CENTRE-VILLE L.A., ENCINO, NEW YORK, TORONTO.

LAVAL
 1600, BOUL. LABELLE #220
687-9299

RAYMOND WEIL
 GENEVE

Précision du mouvement

BIJOUTERIE ITALIENNE
 Depuis 1959
 192, rue St-Zotique Est, Montréal
 279-5585

TEL-ÉCOUTE
 493-4484

Souvent il suffit d'en parler...

le lait PRÉSENTE

Brôue

Ne soyez pas gênés si c'est votre première... plusieurs l'ont vue 2, 3 fois...

6500 nouveaux billets
 en vente à 10h
18 au 22 mars

L'OLYMPIA ► 28 janvier au 1er février COMPLET

1004 rue Ste-Catherine Est, Montréal / Billets en vente au théâtre (286-7884) et Admission, achat téléphonique: 790-1245

AVFC
 MICHEL CÔTE
 MARCEL GAUTHIER
 ET MARC MESSIER

UNE COMÉDIE DE
 CLAUDE MEUNIER

JEAN PIERRE PLANTÉ

FRANCINE RUEL

LOUIS SAIA

MICHEL CÔTE

MARCEL GAUTHIER
 ET MARC MESSIER

CKAC 730
 RADIO ÉDIFIA

La naissance turbulente du SPCUM

YANN PINEAU

Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) a vu le jour le 1^{er} janvier 1972 par la fusion des services de police des 28 municipalités qui existaient sur l'île de Montréal.

Avant cette fusion, on comptait 4 874 policiers municipaux sur l'île, dont plus des trois quarts à l'emploi de la Ville de Montréal. Le SPCUM compte aujourd'hui quelque 3 900 policiers, chiffre qui devrait passer à 4 167 dans environ un an pour répondre aux besoins de la police de quartier.

Selon l'agent Sylvain Bissonnette, « l'historien » du SPCUM, plusieurs facteurs sont à la source de cette centralisation des services de police. Notamment, les effets de la Révolution tranquille sur les mentalités, la multiplication des manifestations populaires dans les années 60, l'arrivée à la mairie de Montréal d'un leader, Jean Drapeau, ainsi que les différences qualitatives et quantitatives entre les nombreux services de police municipaux.

Mais selon M. Bissonnette, l'élément déclencheur de l'unification des forces de police est « sans aucun doute la grève des policiers de 1969 ». Le 7 octobre de cette année-là, les policiers montréalais ont en effet décidé de s'absenter de leur poste pendant 16 heures afin de faire pression sur les autorités et obtenir ainsi une importante augmentation salariale.

Selon M. Bissonnette, cette événement précipita la décision du gouvernement du Québec de créer la Communauté urbaine de Montréal, le 1^{er} janvier 1970, d'abord et avant tout pour gérer le SPCUM par l'entremise du Conseil de sécurité publique, une instance indépendante. Les cinq membres de ce conseil, nommés par le gouvernement, se prononceront en faveur d'une intégration des forces policières sur l'île et le SPCUM naîtra officiellement le 1^{er} janvier 1972.

Aujourd'hui, à quelques semaines de la mise en application du vaste projet de police de quartier, le SPCUM compte environ 3 900 policiers, ce qui en fait le premier service de police municipal au Québec et le second au Canada, après celui de Toronto.

Outre les 23 postes de police répartis sur le territoire de la CUM, le service compte plusieurs sections spécialisées (homicides, stupéfiants, fraudes, crime organisé, identité judiciaire, renseignement...).

L'organisation

Selon le schéma actuel, un poste de police compte de 100 à 200 policiers. Par exemple, au poste 52, dans Hochelaga-Maisonneuve, l'inspecteur-chef Claude Girard (à la retraite depuis quelques semaines) commande environ 150 policiers.

Cinq lieutenants, dix sergents et quelque 80 agents assurent un service sans interruption. Ces policiers sont répartis en cinq équipes qui se relaient selon un horaire assez complexe où alternent les quarts de travail de jour, de soir et de nuit.

Outre ces policiers, les plus visibles, on trouve dans ce poste une vingtaine de sergents-détectives qui assurent le suivi des enquêtes du district.

Sept autres policiers sont affectés au Groupe d'intervention locale (GIL), une unité qui répond exclusivement aux demandes de l'inspecteur-chef.

« Le GIL peut mener des enquêtes sur un réseau de trafiquants de stupéfiants, de recel de pièces d'auto ou encore sur des prostituées et leurs clients, explique l'inspecteur-chef Girard. Tout dépend des problèmes particuliers du quartier. »

Une autre dizaine de policiers se consacrent à la surveillance de la circulation et aux enquêtes sur les accidents d'automobiles, quatre sont affectés à la section police-jeunesse et un agent est conseiller en prévention du crime.

De plus, depuis trois ans, quelques agents sont libérés l'été de leurs fonctions habituelles pour patrouiller à vélo ou, depuis l'été dernier, en patins à roulettes.

« Nous avons aussi des patrouilles à pied sur certaines grandes artères comme les rues Ontario ou Sainte-Catherine », dit M. Girard.

Transition

Les nouvelles structures du projet de police de quartier ne seront opérationnelles qu'à partir du 1^{er} janvier, mais déjà on commence à implanter des façons de faire qui préfigurent les changements.

Ainsi, chaque lieutenant du poste 52 est responsable d'un secteur particulier et tente d'entretenir de bonnes relations avec les différents groupes communautaires, les institutions et les leaders de son secteur. Tout cela dans le but d'identifier et de régler les problèmes en concertation avec le milieu.

« Évidemment, ce n'est pas toujours facile, dit M. Girard. Les modèles des jeunes sont Johnny, le serveur de la taverne qui a un char de l'année, et Sonia, la danseuse qui fait 1 500 \$ par semaine. C'est sûr qu'ils ne sont pas en contact avec des gens comme Louise Harel (la ministre de l'Emploi et députée du coin). »



Un policier et deux techniciens cherchent des indices sur le sol près du restaurant Harvey's.

PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

Deux meurtres, une enquête

L'enquête sur le double meurtre du Harvey's vue de l'intérieur

Voici la troisième tranche de notre série sur la police au quotidien, qui se termine demain.

ÉRIC CLÉMENT

Le lundi 28 octobre, 6 h 40. Mon téléavertisseur retentit. Il ne fait pas nuit, mais presque. « Merde, un meurtre ! »

J'appelle ma source policière. « On a un double meurtre au 6775, Côte-des-Neiges, dans le Harvey's. » « OK, j'arrive. »

Le Harvey's et la succursale de la Banque de Montréal, adjacente, tous deux situés à 100 mètres du poste 31 de la police de la CUM, sont cernés par un cordon de sécurité.

Les cadavres de deux employés sont à l'intérieur du Harvey's. Une employée âgée de 20 ans, grièvement blessée, a été conduite à l'hôpital. Le mobile des crimes (les 40^e et 41^e meurtres de l'année sur le territoire de la CUM) semble être le vol. L'alerte a été donnée à 5 h 55 par deux employés qui ont découvert les corps en entrant dans le restaurant.

De nombreux journalistes sont déjà sur les lieux. Deux gérants du Harvey's arrivent. Point de presse. L'un d'eux dit qu'il devait y avoir peu d'argent dans la caisse et qu'il y avait un système de sécurité. Je traverse le cordon de sécurité pour vivre l'enquête de l'intérieur, aux côtés du lieutenant-détective Jean-François Martin, de l'escouade des homicides de la police de la CUM, qui la supervise.

Il me dit que deux employés ont été trouvés morts dans la cuisine, ligotés et bâillonnés.

Le lieutenant Martin coordonne ses ressources. Les enquêteurs Réal Meloche et Paul Leblanc se chargent de l'enquête principale. Deux policiers vont à l'hôpital prendre des nouvelles de la femme

blessée et veiller à ce que sa sécurité soit assurée. Deux autres policiers vont rencontrer des témoins au poste 31. Serge Fichaud, surnommé Nounours, technicien de l'identité judiciaire, prend des photos de la scène des crimes et prélève des indices.

La coroner Teresa Sourour a été prévenue du meurtre, mais elle ne viendra pas au Harvey's. C'est son

choix.

Comme ils le feront durant toute la journée, les policiers parlent des crimes, recueillent des informations. À 7 h 55, Meloche dit qu'on n'a pas retrouvé de cassette vidéo ayant enregistré les faits à l'intérieur du Harvey's. Puis, il apporte les premiers clichés de la scène des crimes. Je regarde pardessus l'épaule d'un policier. Ce n'est pas très beau...

Les deux hommes morts sont sur le sol de la cuisine, face contre terre, pieds attachés, mains liées

derrière le dos. Leur front, leur nez, leur bouche et leur menton sont entourés de larges bandes de ruban adhésif. Leur tête repose dans une flaque de sang. On dirait deux enfants. On apprendra par la suite qu'ils ont eu la gorge tranchée.

« La jeune fille a peut-être réussi à se cacher et elle a été attrapée », dit un policier. « Pourquoi auraient-ils voulu les tuer tous les trois ? » demande un autre. « Pour qu'il n'y ait pas de témoins », répond un troisième.

8 h 20. Le commandant du poste 31, Alain Barbagallo, dit que depuis deux ans, son secteur était relativement calme.

« Quelque chose n'a pas dû marcher pour qu'ils décident de ne pas laisser de témoins, me dit-il. On a un feeling d'impuissance, ce matin. » Puis, un agent des renseignements de la police de la CUM arrive. Il discute avec les enquêteurs pour voir si des recoupe-

ments sont possibles avec d'autres délits similaires.

Les policiers se demandent par où les suspects sont entrés puis partis. On fait appel à l'expert en projections de sang, François Julien, qui a étudié les meurtres du prêtre anglais Frank Toope et de sa femme. Il prélève des indices un peu partout, à l'intérieur comme à l'extérieur du Harvey's.

Au poste 31, un membre de la famille d'une des victimes est arrivé. On lui demande une photo « pour identifier la victime avant d'avertir sa mère ». Interrogés, deux témoins affirment avoir vu trois suspects

âgés d'une vingtaine d'années quitter précipitamment le Harvey's entre 2 h et 2 h 30, en longeant le trottoir de la Banque de Montréal. Un des suspects avait un manteau avec l'inscription « President Stone ».

9 h 50. La police connaît maintenant les noms des deux morts : Guy Desmarais avait 44 ans. Robert Pinto était âgé de 32 ans : « Sa mère a 73 ans, faut y aller doucement », dit un policier.

Au poste 31, un témoin pleure, soutenu par un psy. Un policier dit qu'une mère a appelé la police à 9 h 10 pour savoir où les meurtres avaient été commis car, a-t-elle dit, son fils travaille chez Harvey's. Elle ne sait pas que son fils est mort...

11 h 05. Les policiers font le point avec l'agent des renseignements, qui évoque d'autres crimes. Deux employés de Magnus Poirier pénètrent à l'intérieur du Harvey's.

Nounours arrive avec un couteau, trouvé dans le gazon, non loin du Harvey's, rue Goyer. La lame du couteau semble être maculée de sang, mais il faudra attendre les résultats des essais de laboratoire pour en être sûr. Le

téléphone sonne à l'intérieur du Harvey's. Personne ne répond.

Le lieutenant Martin précise aux employés de Magnus Poirier comment il faudra s'occuper des corps pour ne pas nuire à la prise d'échantillons. Il fait appel à l'escouade canine pour refaire le chemin de fuite des suspects.

12 h 11. Les employés de Magnus Poirier sortent les corps. Il y a beaucoup de monde dehors.

M. Julien étudie les projections de sang au sous-sol du Harvey's, notamment là où la jeune employée s'affairait à placer la recette de la journée dans un coffre-fort. On apprend que la jeune femme blessée va survivre mais que les médecins ne se prononceront pas définitivement avant quatre jours.

Aujourd'hui, on sait qu'elle s'en sortira, mais dans quel état, après avoir été tabassée, ligotée, bâillonnée et abandonnée par les suspects ?

Devant de tels crimes, on reste interdit. Les décorations d'Halloween accrochées dans la salle de restaurant du Harvey's paraissent superflues, tout comme cette publicité de la Banque de Montréal qui, tout près, annonce « La vie est courte, n'éternisez pas votre hypothèque »...

14 h 15. Le policier Sylvain Rocheleau arrive avec son chien, Stone. Le chien commence à flairer partout, sur le chemin de fuite. Puis, les enquêteurs font le point dans un restaurant. Ils relaient tous les faits et gestes de la journée. Je les quitte.

L'enquête de l'escouade des homicides se poursuit depuis quatre semaines. Ils espèrent retrouver les « suspects potentiels » qui ont été ciblés grâce aux informations fournies par plusieurs sources. Mais, pour l'instant, la police n'a encore procédé à aucune arrestation.



La police au quotidien

Les deux hommes morts sont sur le sol de la cuisine, face contre terre, pieds attachés, mains liées derrière le dos. Leur front, leur nez, leur bouche et leur menton sont entourés de larges bandes de ruban adhésif.

Un travail dense et sérieux

ÉRIC CLÉMENT

Observer de près une enquête criminelle de l'escouade des homicides de la police de la CUM, comme l'a fait *La Presse* pour le double meurtre du Harvey's, le 28 octobre dernier, permet de constater de visu comment procèdent les enquêteurs dans les dix heures qui suivent l'annonce d'un meurtre.

Lors de la première journée d'enquête, les policiers s'affairent, chacun ayant une tâche précise à remplir. Il n'y a aucune panique. Chacun fait son boulot. Les rencontres pour faire le point sont nombreuses, à deux policiers, trois ou plus.

Les enquêteurs parlent beaucoup entre eux, échangent des informations, répètent les faits plusieurs fois, élaborent des hypothèses, réfléchissent à haute voix, construisent des scénarios. La compréhension du meurtre progresse constamment.

Était-ce en raison de la présence rapprochée de *La Presse*? En tout cas, les policiers ont fait peu de plaisanteries, le 28 octobre dernier. Il faut dire qu'ils en ont peu le temps. Leur travail est dense, fait avec sérieux, dans une am-

bianche somme toute relaxe. Chaque détail a son importance.

« Quand on arrive sur une scène de meurtre, on s'assure que le minimum de personnes y pénètre afin que les spécialistes de l'identité judiciaire récupèrent le maximum d'indices. L'identité de toutes les personnes qui vont près des corps est consignée. On veut savoir qui a été sur les lieux et ce qu'ils y ont fait », explique le lieutenant-détective Jean-François Martin, le patron de l'escouade des homicides.

L'enquêteur Denis Renaud explique comment il interroge les témoins. « Ma technique est plus longue que d'ordinaire mais plus précise, dit-il. Le témoin écrit lui-même ses réponses sur une feuille. Je commence par des questions les plus larges possible, puis je lui fais préciser ses réponses. »

Lors de l'enquête du double meurtre du Harvey's du chemin de la Côte-des-Neiges, le commandant du poste 31, Alain Barbagallo, a fait en sorte que ses hommes apportent le plus d'aide possible aux enquêteurs. Il a, par exemple, demandé à ses policiers de vérifier si les victimes ont été portées disparues, afin qu'aucun policier ne dise à un quidam, au téléphone,

qu'elles sont mortes. Pour ne pas commettre d'impair.

L'attitude du Service des relations publiques du SPCUM avec les médias est définie avec soin pour que toute divulgation d'informations ne nuise pas à l'enquête en cours. « Pour le moment, la police n'a pas la cassette vidéo du système d'enregistrement situé à l'intérieur du Harvey's », avait dit aux journalistes l'agent Paul Vidal, des relations publiques. Jean-François Martin explique : « On ne peut pas tout dire tout de suite car sinon, cela pourrait influencer l'attitude » des suspects.

La création prochaine d'une nouvelle police de quartier (PDQ, disent les policiers) va améliorer le déroulement des enquêtes criminelles, grâce à la création de quatre grands centres d'enquêtes à Montréal.

« Quand arrivera un meurtre, on aura plus de soutien avec les centres d'enquêtes qu'avec un poste normal de district, dit M. Martin. Il y aura plus d'analyse entre les différents secteurs et s'il survient un autre Polytechnique, on aura plus de ressources. »

Demain : Les services de renseignement.

Montréal métro

Blanchiment d'argent : la femme de Maurice Brault apporte des précisions

MARC THIBODEAU

La femme de Maurice Brault, cet ex-chauffeur qui accuse le maire de Montréal d'avoir trempé dans une affaire de blanchiment d'argent, affirme avoir joué le rôle d'intermédiaire entre son mari et les trois « donatrices » pointées du doigt.

« Maurice m'a appelé pour me demander si je connaissais des personnes qui pourraient échanger de l'argent contre des chèques pour Vision Montréal. J'ai tout de suite pensé à nos voisines », a indiqué Lisette Brault lors d'une entrevue réalisée à la résidence familiale samedi.

Elle affirme avoir obtenu rapidement l'accord de Berthe Marinier, qui habitait alors dans le même immeuble que les Brault, dans un ap-

partement partagé avec les deux autres femmes concernées, sa soeur Albertine et Diane Rivest.

« Berthe voulait aider mon mari, qu'elle aimait bien. Elle voulait aussi donner un coup de main au maire Bourque », a indiqué Mme Brault. La semaine dernière, Mme Marinier a indiqué à *La Presse* qu'elle avait effectivement produit un chèque après avoir reçu de l'argent de M. Brault. Elle ne se souvenait plus cependant au nom de qui elle l'avait libellé.

Les trois femmes, toutes âgées de plus de 70 ans, habitent toujours ensemble mais à une nouvelle adresse. Selon Mme Brault, qui affirme bien les connaître, elles ont été interrogées vendredi par les enquêteurs de la Direction générale des élections (DGE).

Il a été impossible pour *La Presse* d'obtenir plus de détails auprès des principales concernées, qui refusent tout contact avec les médias. « Je ne veux plus en entendre parler », a tonné Berthe Marinier lors d'une très brève entrevue téléphonique.

« Elles ont peur avec tout ce qui se passe. Ce n'est pas une situation facile à vivre », a indiqué Mme Brault en présence de son mari, qui maintient sa version des faits malgré les démentis présentés par le maire de Montréal et son avocat, Me Jacques Jeansonne.

« S'il n'avait rien à se reprocher, il n'aurait pas annulé le congrès de Vision Montréal et toutes ses activités pour le week-end », soutient M. Brault, qui affirme désormais que tous les événements allégués

dont il fait état se sont produits le 15 septembre 1994. Cet ancien pompier se défend d'avoir « torturé » le maire pour obtenir un emploi à l'issue de l'élection, comme l'a indiqué mercredi Pierre Bourque lors d'une brève déclaration.

« Je ne l'ai jamais « torturé ». C'est complètement absurde de dire cela », affirme M. Brault, en montrant sur le mur de l'entrée de sa résidence une photographie où il se retrouve côte à côte avec M. Bourque, tout sourire pour l'occasion. Une scène qui, reconnaît-il, ne risque pas de se reproduire de sitôt.

L'ex-chauffeur a également été interrogé vendredi par les enquêteurs de la DGE, où l'on se contentait de préciser hier que le dossier serait mené à terme dans les meilleurs délais.

En attendant le dénouement de l'enquête, le chef de la Coalition Démocratique-Montréal-Écologique, Sam Boskey, presse pour sa part le maire de Montréal de faire preuve de transparence en publiant les livres comptables des associations mises sur pied pour faire « mousser sa candidature » durant les élections municipales de 1994, notamment Les amis de Pierre Bourque et Fondation Montréal de 2000.

Même si ces organisations n'ont pas à répondre aux exigences de la Loi sur le financement des partis politiques, « les Montréalais ont le droit de savoir qui a souscrit des sommes pour soutenir les activités de ces groupes, ce qu'on a fait de ces sommes, et comment furent utilisés les résidus », affirme le conseiller d'opposition.

Journée d'élections dans le réseau de la santé

MARC THIBODEAU

La population est appelée aux urnes aujourd'hui à travers le Québec afin de choisir ses nouveaux représentants au sein des établissements publics de santé et de services sociaux.

Dans l'île de Montréal, plus de 40 000 personnes avaient pris part à l'exercice en 1992 alors que 386 postes étaient disponibles au sein des 89 établissements de la région.

Cette année, les postes disponi-

bles dans 30 de ces centres ont déjà été attribués par acclamation. Environ 460 candidats se disputent par ailleurs les postes disponibles dans les centres restants.

Louis Côté, directeur des relations avec la communauté à la région régionale de Montréal-Centre, estime qu'il s'agit là d'un niveau de participation « satisfaisant », notamment en vue du fait que les postes en jeu ne sont pas rémunérés.

Le porte-parole de la région a pré-

cisé hier que certaines modifications avaient été apportées au processus électoral depuis 1992.

Il faut dorénavant que le citoyen réside dans la même région que l'établissement où il entend voter. Impossible par exemple pour une personne de voter dans un centre de la Rive-Sud où elle reçoit des soins si elle réside dans l'île de Montréal. Seuls les habitants d'un secteur couvert par un CLSC peuvent par ailleurs prendre part à l'élection des membres du public

qui siégeront à son conseil d'administration.

Il existe cinq catégories d'établissements qui sont touchés par le scrutin : les centres hospitaliers, les CLSC, les centres d'hébergement et de soins de longue durée, les centres de réadaptation et les centres pour les aînés et les jeunes en difficulté. Quatre représentants doivent être élus pour les conseils de chaque établissement, sauf dans le cas des CLSC où cinq personnes doivent être désignées.

Chaque citoyen a la possibilité de voter une fois pour chacune des catégories d'établissements. Pas question à ce titre de nolisier un autobus pour faire le tour des établissements, comme l'auraient fait certains groupes d'intérêts en 1992.

Le scrutin, qui se déroule aujourd'hui dans chaque établissement de 17 h à 21 h, est ouvert à toute personne âgée de plus de 18 ans qui ne travaille pas pour un organisme ou une institution du réseau de la santé et des services sociaux.

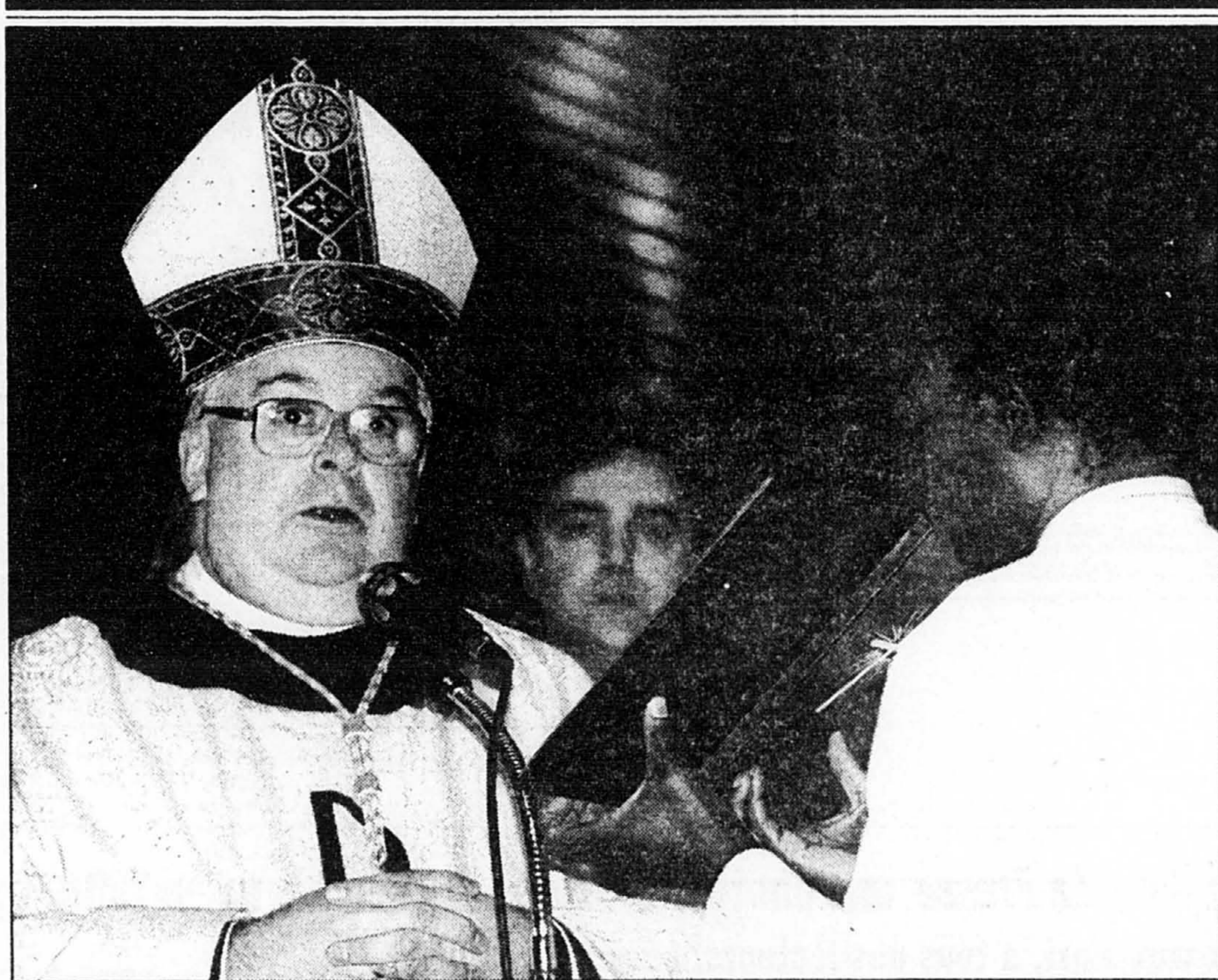


PHOTO ARMAND TROTTIER - La Presse

À la mémoire du cardinal Léger

L'évêque auxiliaire de Montréal, Mgr Neil Willard, a célébré hier une messe commémorative à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde afin de marquer le 5^e anniversaire de décès du cardinal Paul-Émile Léger. Plusieurs dignitaires dont des représentants des gouvernements fédéral et provincial, de même que des consuls et ambassadeurs de plusieurs pays dans lesquels les oeuvres du cardinal se poursuivent, ont participé à la cérémonie.

Les policiers de Laval dénoncent une injustice

ERIC TROTTIER

Le président de la Fraternité des policiers de Laval, André Nadon, dénonce le système deux poids deux mesures qui règne au sein du service de police de cette municipalité lorsqu'un policier est pris à utiliser illégalement les renseignements confidentiels du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ). Dans le cas d'un policier syndiqué, la direction peut aller jusqu'à le congédier ; si le lauréat est un membre de la direction, le directeur Jean Marc-Aurèle fait des vérifications... pendant six mois !

C'est en tout cas ce qui se dégage de l'affaire Ronald Montpetit, ce directeur des enquêtes criminelles à la police de Laval qui s'est servi du CRPQ (normalement à l'usage exclusif des policiers) afin de divulguer le dossier criminel de 27 candidats à un emploi au TOPS resto-bar, une brasserie à la mode à Laval.

Le directeur Marc-Aurèle a été mis au courant de l'affaire au mois de mai. La semaine dernière, il affirmait à *La Presse* que la section des affaires internes de son service de police n'a pas encore fini son en-

quête. « On continue nos vérifications », a-t-il ajouté. Pourtant, le propriétaire du TOPS resto-bar, Tony Accurso, a confirmé samedi à *La Presse*, sur un simple coup de téléphone, que son commerce avait bel et bien eu recours aux services de M. Montpetit.

Ce qui fait croire au président du syndicat que la direction du corps policier tente de camoufler l'affaire. « Je tente depuis plusieurs mois de savoir ce qui s'est passé dans cette histoire, surtout qu'un certain nombre de mes policiers ont été sanctionnés pour avoir commis la même erreur », a dit M. Nadon à *La Presse*, hier soir. Mais le directeur Marc-Aurèle m'a répondu de m'adresser à la Commission d'accès à l'information. C'est bien clair qu'il ne veut rien dire : ça peut prendre jusqu'à huit mois avant d'obtenir une décision à la commission. Essaie-t-on de noyer le poisson ? »

M. Nadon est d'autant plus surpris de la position du directeur Marc-Aurèle que ce dernier s'est empressé à imposer des sanctions sévères aux policiers syndiqués reconnus coupables d'utilisation illégale du CRPQ.

Nouveau: éligibilité aux Prêts et Bourses

CARRIÈRES DANS LE DOMAINE DU VOYAGE

Le Collège April-Fortier vous offre maintenant l'opportunité d'obtenir rapidement une attestation d'études collégiales.



Gisèle April-Fortier

- Éligibilité au service des Prêts et Bourses du ministère de l'Éducation.
- Formation hautement reconnue par le marché du travail.
- Un nouveau programme encore mieux adapté aux besoins actuels de l'industrie.
- Une équipe de formateurs recrutés parmi les professionnels du voyage et branchés sur les besoins de l'industrie.
- Cours intensif et rapide.
- Processus d'inscription facile et rapide.
- Au service de l'industrie depuis 1979.

Service de placement

- Les conseillers du Collège April-Fortier pourront vous aider à vous orienter en fonction des besoins de l'industrie et selon vos expériences, votre âge, vos études et vos objectifs. Ils pourront aussi calculer l'aide financière à laquelle vous aurez droit.
- Depuis 17 ans, le collège a permis à un très grand nombre d'étudiants de réussir dans le domaine du voyage; plusieurs d'entre eux occupent des postes-clés dans divers secteurs de l'industrie et font appel au collège pour combler leurs besoins en personnel.

Prochains cours

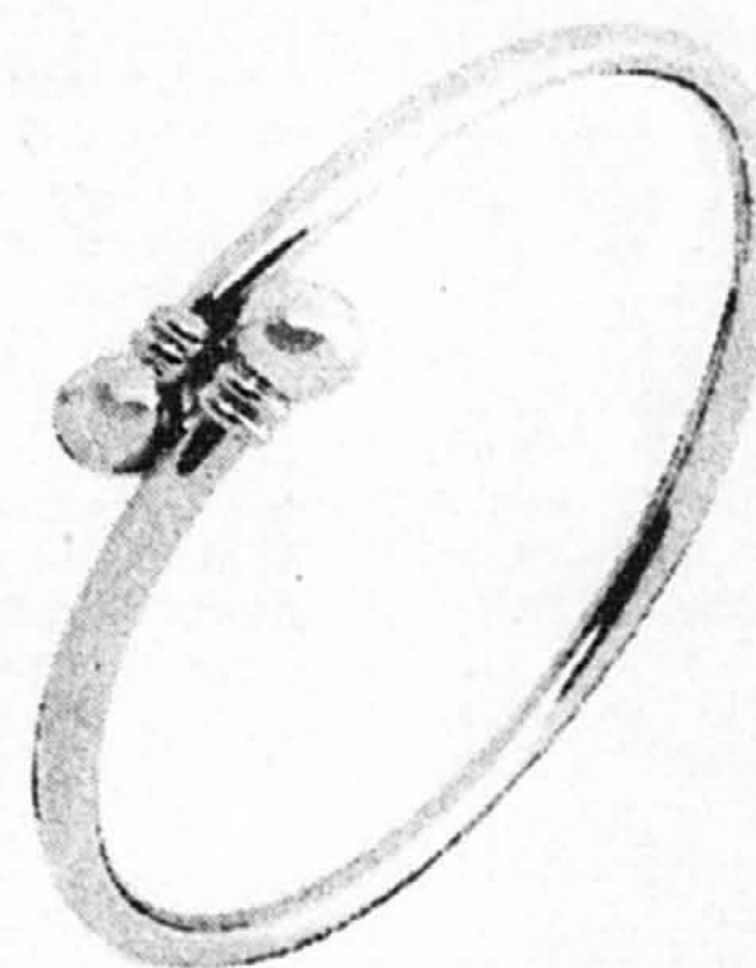
Les prochains cours de jour débutent le 14 janvier. Les cours du soir débutent le 13 janvier en anglais, le 11 février en français, et ceux du samedi, le 18 janvier. Nous vous offrons aussi la possibilité de suivre le programme de jour en anglais à partir du 27 janvier. Il est important de vous inscrire tôt si vous désirez vous prévaloir du programme de Prêts et Bourses.

Renseignements

Pour recevoir de la documentation ou prendre rendez-vous avec un conseiller: 521-1600 ou 878-1414

Collège April-Fortier

801, rue Sherbrooke Est
Bureau 100
MONTRÉAL QC H2L 1K7
Station de Métro Sherbrooke (sortie Berri Est)



Le cercle de l'élégance

Un style renouvelé pour ce bracelet classique en or 14 carats et perles, au prix exceptionnel de 295 \$.



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO

CADEAUX DIAMANTES! DU 24 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE, GAGNEZ UN DIAMANT PARFAIT, BIRKS DE 20 000 \$ TAILLE IDÉALE D'UN CARAT, AVEC ACHAT MINIMUM DE 500 \$ OU GAGNEZ UN COLLIER À DIAMANT SOLITAIRE DE 1 000 \$ AUCUN ACHAT REQUIS COUPONS DE PARTICIPATION EN MAGASIN...

Le cannabis a failli partir... en fumée !

MARC THIBODEAU

Les pompiers de Saint-Lazare ont fait d'une pierre deux coups vendredi en se rendant au 1454, chemin du Fief, pour éteindre un incendie survenu dans un garage rempli de... cannabis.

« C'est en pénétrant à l'intérieur pour maîtriser les flammes que nous avons constaté qu'il s'agissait en fait d'une serre hydroponique », a indiqué hier à *La Presse* le lieutenant Daniel Boyer, du Service des incendies de la municipalité.

La découverte a été immédiatement signalée aux policiers présents, tandis que les pompiers, avec l'aide de leurs collègues d'Hudson, s'efforçaient de sauver le garage, qui n'était pas relié à la maison.

Les trois quarts de la structure ont été préservés, comme presque tous les plants de cannabis.

Donc, personne, pour ainsi dire, n'a été incommodé par la fumée.

Il semble que le sinistre soit de nature accidentelle. Une défectuosité dans une prise électrique située sur l'un des murs du garage, à l'ex-

térieur, pourrait en être à l'origine. Selon M. Boyer, c'est l'occupante des lieux, une femme de 44 ans, qui a demandé l'intervention des pompiers. Elle a été interrogée après l'incendie par les policiers, qui ont saisi au total 1700 plants de cannabis. Une partie de ceux-ci se trouvaient dans le sous-sol de la résidence, où une perquisition a été effectuée.

L'enquêteur Gordon Hunter, de la police municipale de Saint-Lazare, a indiqué hier que la femme appréhendée devrait comparaître ce matin au palais de justice de Valleyfield pour répondre à des accusations de possession et de trafic de stupéfiants.

Son conjoint, un homme de 35 ans, est recherché.

« Il a appelé au poste aujourd'hui (hier). On ignore où il se trouve pour l'instant, mais je crois qu'il va se présenter de son propre chef. Sinon, un mandat d'arrestation sera émis contre lui », a indiqué M. Hunter.

Le duo, a précisé M. Hunter, était déjà connu de la police.



FAITES-VOUS PLAISIR MAIS FAITES VITE!

BMW 328i
SEULEMENT
499\$ PAR MOIS
JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Vos concessionnaires BMW du grand Montréal vous proposent de passer un très joyeux temps des Fêtes en vous offrant le plaisir de louer une fougueuse BMW 328i pour moins de 500\$ par mois. Rendez-vous chez votre concessionnaire BMW afin de profiter de cette offre! Vous l'avez bien mérité, non?

Montréal
Canbec Automobiles inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl 343-3412



Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard 445-4555
Montréal 875-4415

*Cette offre s'applique au modèle 328i, 4 portes, 1996 ou 1997 en stock seulement. Financement exclusivement disponible par l'entremise des services financiers BMW et seulement chez les concessionnaires participants. Sujet à l'approbation du crédit. Prix de location de 499\$ par mois pour une période de 36 mois avec un acompte de 7430\$. Valeur résiduelle garantie de 27 202\$. La voiture doit être livrée avant le 31 décembre 1996. Un dépôt de garantie de 1 mois sera exigé. Des frais de 12¢ du km seront exigés après 18 000 km par année. T.T.P. en sus. Photo à titre indicatif seulement. Cette offre se termine le 31 décembre 1996. Passez chez votre concessionnaire BMW du grand Montréal pour tous les détails.

CRTC

AVIS PUBLIC

Canada

Avis public CRTC 1996-145. Le CRTC a été saisi des demandes suivantes : 4.5 et 6. MONTRÉAL (QUÉBEC). Demandes présentées par **PREMIER CHOIX : TVEC INC.** (Super Écran), Canal D et Canal Famille, en vue de modifier leurs licences, en autorisant la distribution de leurs services à l'échelle nationale. EXAMEN DES DEMANDES : 1200, rue Sainte-Catherine O., bureau 800, Montréal (Québec). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Montréal : (514) 283-6607. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant **le ou avant le 13 décembre 1996**. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, téléc. : (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



L'Enfance en détresse notre Mission depuis 30 ans!

S.V.P. Adressez vos dons à :

Les Maisons Familiales d'Youville Inc.
a/s Sr Thérèse Paradis
10908, av. Bellevois
Montréal-Nord (Québec)
H1H 3C9
Tél.: (514) 329-0288

Votre générosité est notre sécurité.

Merci d'avance.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____
Code postal _____ Tél.: _____

Un reçu pour fins d'impôt est disponible.

LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1996

Publiez dans *La Presse* une photo de votre petit chérubin né en 1996 et présentez ainsi, à tous nos lecteurs, cet être charmant, incomparable, unique... une soie!

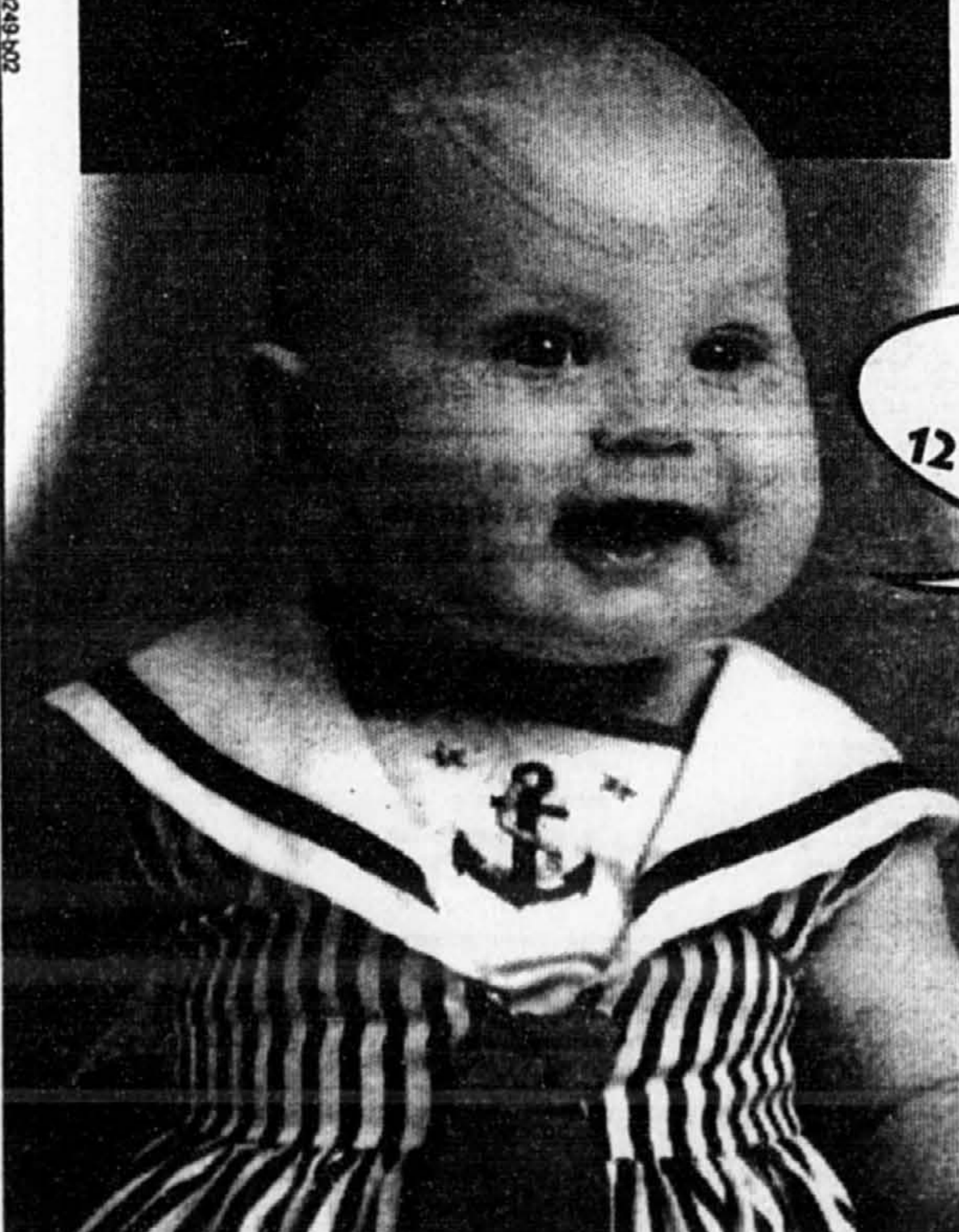
Le 31 décembre, *La Presse* publiera un cahier spécial: "LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1996".

Si votre enfant est né cette année, vous pourrez enfin montrer à tout le monde celui ou celle qui illumine vos matins!!! Que vous soyez parent, grand-parent, oncle, tante, ou ami, réservez votre annonce dès maintenant pour seulement 29,95 \$, taxes incluses.

En prime *La Presse* offrira aux parents de ce bébé, le livre "LA SAGE BOUFFE de 2 à 6 ans" de Louise Lambert-Lagacé, diététiste, publié par les Éditions de l'Homme, une valeur de 19,95 \$. Ce guide pratique saura guider nombre de parents afin que ce bébé soit initié à une saine alimentation.



HÂTEZ-VOUS! DATE LIMITE: 12 DÉCEMBRE 1996



Ariann Banville
9 mars 1996, fille de Céline et Éric

PRÉSENTÉS PAR **La Presse** la **Saie!**

VOTRE BÉBÉ À LA UNE DU CAHIER

Votre bébé court la chance de faire la une du cahier "LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1996". En effet, nous choisirons au hasard, parmi toutes les demandes reçues, la photo d'un bébé qui servira à faire la première page, en couleurs, de ce cahier spécial. Les parents de notre vedette recevront, quant à eux, un encadrement de cette page.

Remplissez le coupon et retournez-le, avec la photo qui ne doit pas excéder 5 po sur 7 po et qui ne pourra être retournée. Date limite: le 12 décembre 1996. **LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1996** La Presse, Annonces classées C.P. 11051, succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3C 4Y7

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____ App.: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tél. (dom): _____ (travail): _____
Prénom et nom du bébé: _____
 Filles Garçon Date de naissance: _____
Prénoms et noms des parents: _____
 Ci-joint un chèque ou mandat-poste de 29,95 \$ à l'ordre de *La Presse*, Ltée.
 Je souhaite effectuer le paiement de 29,95 \$ par carte de crédit:
 Visa Master Card No de la carte de crédit: _____
Date d'expiration: / / Signature: _____

Une coalition dénonce l'assurance-médicaments

ÉRIC TROTTIER

Après les pharmaciens, les assureurs, les assistés sociaux et les personnes âgées, voilà que la Coalition Solidarité Santé, qui regroupe une vingtaine d'organisations syndicales et communautaires, a dénoncé à son tour hier le régime d'assurance-médicaments qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier.

La coalition demande à Québec de revoir l'application du nouveau régime, afin d'éliminer les inéquités qui font des travailleurs à faible revenu des citoyens de seconde zone. Selon le regroupement, le projet du ministre de la Santé Jean Rochon, qui visait au départ à éliminer les inéquités de l'ancien système, en a créé de nouvelles. Et surtout, le nouveau programme, complexe et confus, est mal connu des Québécois.

Le nouveau régime prévoit que ceux qui sont assurés par une assurance collective devront comme auparavant payer le coût total de leurs médicaments chez le pharmacien, avant de s'en faire rembourser une partie par leur compagnie d'assurances. Le hic, c'est que le nouveau régime Rochon met dans le même sac tous les médicaments, y compris ceux offerts aux victimes de maladies spécifiques (sida, cancer, fibrose kystique, etc.) qui sont très coûteux et qui ne seront plus gratuits.

Un exemple, a noté Jean-Pierre Bélisle, qui représente au sein de la coalition les personnes atteintes du sida : un sidéen qui recevait gratuitement le traitement AZT-3TC-Saquinavir devra en janvier

(s'il est assuré par une assurance collective) défrayer le coût de ce cocktail : 1100 \$.

« Évidemment, il va se faire rembourser (à 75 %) par son assurance, mais ça va prendre plusieurs semaines. Si au mois de février il n'a pas encore obtenu son remboursement, il va devoir payer encore 1100 \$; ça va finir par lui revenir très cher », dit M. Bélisle.

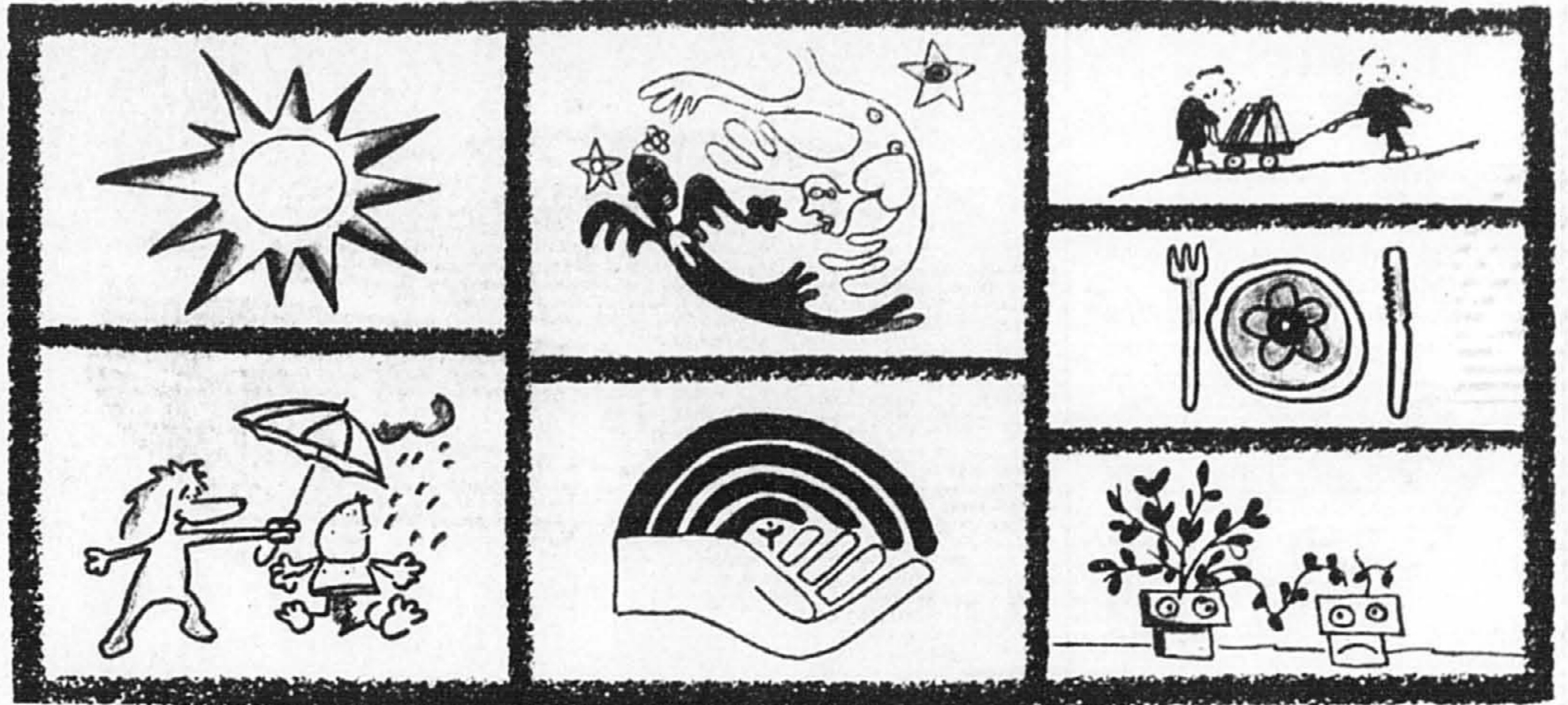
Le problème ne se pose pas pour ceux qui sont assurés par le RAMQ, poursuit-il, puisqu'ils ne vont payer, chez le pharmacien, que les 25 % du prix total.

La Coalition Solidarité Santé dénonce en outre le fait que le nouveau régime place dans deux catégories distinctes les travailleurs à faibles revenus et les assistés sociaux : même s'ils enregistraient des revenus identiques aux seconds, les premiers devraient payer tous les coûts de leur assurance (prime, franchise, etc), alors que les autres ont droit à des exemptions.

Les travailleurs à temps partiel qui font à peine 13 000 \$ par année, notamment, vont payer le même montant qu'un employé qui gagne 60 000 \$.

« Le seul objectif du nouveau régime est de faire économiser de l'argent au gouvernement. Or, ses règles du jeu sont telles que plusieurs vont tout simplement interrompre leur traitement, prévoit M. Bélisle. Sans traitement, ils vont se retrouver à l'hôpital et, au bout du compte, cela va coûter pas mal plus cher à l'État. On dirait que M. Rochon ne comprend pas ça... »

J'É DONNE, JE CHANGE



Centraide
du Grand Montréal

LE DON DE CHANGER LES CHOSES. 288-1261

Merci aux amis de Centraide qui ont assumé les coûts de cette annonce.

Votre geste fait toute la différence



Faites un don à
LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS
Tél.: (514) 934-4846 Téléc.: (514) 939-3551



Les employés syndiqués de la Banque Laurentienne haussent le ton

MARC THIBODEAU

Les 1650 employés syndiqués de la Banque Laurentienne, qui cherchent à renouveler leur convention collective échue depuis le 31 décembre 1995, multiplient les moyens de pression afin de faire entendre raison aux dirigeants de l'institution financière.

Serge Cadieux, porte-parole du Syndicat des employés professionnels et de bureau (SEFB), affilié à la FTQ, a en effet annoncé hier en conférence de presse qu'une plainte pour « pratiques déloyales » venait d'être déposée contre l'employeur au Conseil canadien des relations de travail (CCRT).

Le SEFB allègue que la Banque Laurentienne a tenté d'intimider plusieurs de ses membres afin de les convaincre de signer un document où ils renoncent à leur statut de syndiqué pour occuper un poste de conseiller financier. Plusieurs des employés concernés étaient présents hier afin d'étayer ces affirmations.

Le syndicat s'est par ailleurs adressé directement au ministre fédéral du Travail, Alfonso Gagliano, afin qu'il autorise le CCRT à examiner si l'employeur négocie de mauvaise foi et tente de modifier de façon unilatérale les conditions de travail du personnel.

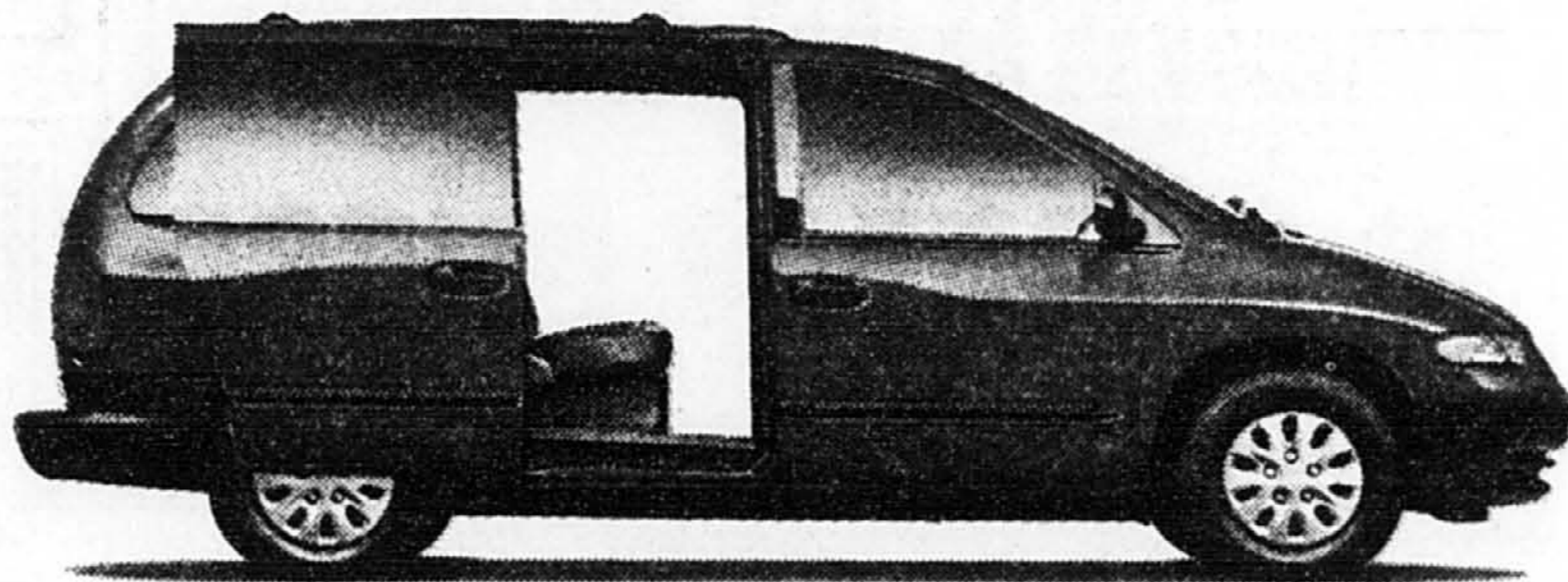
Parallèlement à ces démarches, les employés syndiqués de la Banque Laurentienne doivent participer à un vote de grève qui se tiendra finalement à Montréal le 1^{er} décembre. M. Cadieux a indiqué que le SEFB cherche par ce vote à se donner « toute la latitude nécessaire » pour faire entendre raison à la banque.

Au coeur du conflit de travail se trouve le nouveau « plan d'affaires » de l'entreprise, qui constitue aux yeux du syndicat un stratagème pour forcer le personnel à se désyndiquer en vue d'un licenciement massif. L'institution affirme pour sa part qu'il n'y a aucune mise à pied liée à cette restructuration.

Une affirmation guère convaincante aux yeux du secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, qui a dénoncé hier au cours de la conférence de presse la manœuvre « grossière » et « visiblement illégale » de la Banque Laurentienne.

Les négociations entre les deux parties sont arrivées à une impasse à la fin de la semaine dernière en présence d'un conciliateur du ministère du Travail, Albert Maisonneuve. Celui-ci doit remettre sous peu son rapport au ministre Gagliano.

Le droit de grève pourrait être acquis trois semaines après ce dépôt, a indiqué M. Cadieux, du SEFB. Le mois de janvier, dit-il, pourrait par la suite être un moment opportun pour débrayer, car « il y a pour près de 4 milliards de dollars de fonds mutuels qui arrivent à échéance à la Banque Laurentienne au 1^{er} février ».

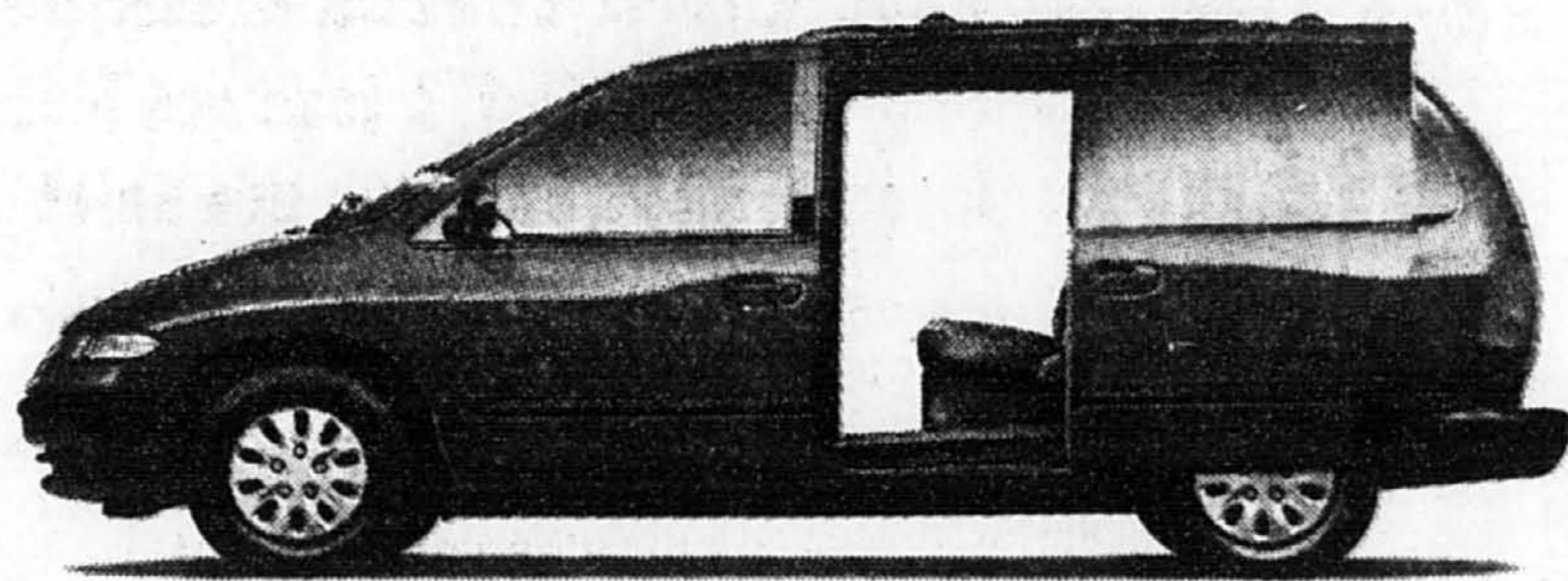


La mini-fourgonnette Chrysler.

Vous pouvez peut-être passer au travers,
mais vous ne pouvez pas passer à côté.

Parce qu'en plus de ses deux portes coulissantes,
elle vous est offerte avec un climatiseur,
des poutres de renfort, deux coussins de sécurité
et un moteur V6 de trois litres.

Tout cela et bien plus encore,
à un prix faisant de la voiture de l'année 1996
le meilleur achat que vous puissiez faire en 1997.



PLYMOUTH VOYAGER/DODGE CARAVAN 1997

- Moteur V6 de 3 litres
- Deux coussins de sécurité
- Poutres de renfort dans les portes
- Climatiseur
- Boîte automatique
- Radio AM/FM stéréo
- Verrous à l'épreuve des enfants
- Sièges à roulettes Easy Out Roller^{MC}
- Porte-bagages
- Sièges pour 7 passagers
- Deux portes coulissantes

397\$*

PAR MOIS

LOCATION. TERME DE 30 MOIS. AUCUN COMPTANT INITIAL. FRAIS DE TRANSPORT INCLUS.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

750 \$ AUX DIPLÔMÉS
Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1996 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1996.



Programme d'aide pour handicapés physiques
Tous les détails chez le concessionnaire.

VOTRE CONCESSIONNAIRE **CHRYSLER** QUELQU'UN DE FIABLE

*L'illustration diffère légèrement du modèle offert. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut avec l'ensemble 24T + GKD. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement ainsi qu'un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

Le congrès du PQ

EN BREF

L'anglais au primaire

Les délégués du Parti québécois se sont prononcés en faveur de l'enseignement de l'anglais et d'une troisième langue à tous les niveaux du primaire, du secondaire et du collégial. Réunis en plénière, ils ont adopté hier une résolution qui recommandait au gouvernement de donner aux Québécois la possibilité d'acquiescer la connaissance de ces langues pendant les 13 années que durent les cours primaire, secondaire et collégial. M. André Gaulin, de Taschereau, a expliqué qu'avec la mondialisation des marchés et la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain, il était important de connaître plusieurs langues. Plusieurs délégués se sont cependant opposés.

Taxe progressive

Dans le domaine économique, les délégués péquistes ont enjoint le gouvernement d'instaurer une taxe progressive sur les produits et services de consommation de luxe. Ils ont également réclamé l'institution d'un impôt minimum obligatoire sur le revenu des sociétés et des entreprises commerciales. Les délégués ont adopté une résolution comprenant ces mesures avec une majorité importante, mais ils ont rejeté du revers de la main une mesure qui faisait initialement partie de cette résolution: l'instauration d'une taxe sur les transactions d'actions et d'options, ainsi que sur toutes les autres transactions mobilières où cela s'avèrerait applicable. M. Alain Olivier, de Viger, a fait valoir qu'une telle mesure inciterait les entreprises à passer par la bourse de Toronto plutôt que celle de Montréal. «Aussi bien fermer la bourse de Montréal», a-t-il lancé.

Réduire le temps supplémentaire

Les délégués du Parti québécois ont demandé au gouvernement de réduire au maximum le temps supplémentaire en décourageant son remboursement en argent. Dans une résolution adoptée à la majorité, ils ont demandé au gouvernement d'introduire des «mesures obligeant la reprise du temps supplémentaire via un système de temps compensatoire». M. Guy Tardif, de Verchères, s'est opposé à cette mesure. Il a expliqué que dans son domaine, l'agriculture, il fallait faire du temps supplémentaire parce qu'il était impossible de «remettre la récolte au lendemain». Il a affirmé que cette question devrait se régler par négociation au niveau de l'entreprise. M. Jean-Guy Paquette, propriétaire d'une petite entreprise, s'est également opposé à une nouvelle législation qui viendrait compliquer la vie des petits entrepreneurs.

Tout à Mirabel

Le ministre responsable de la Métropole, Serge Ménard, et la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, ont dû joindre leurs forces pour défaire une résolution qui aurait transféré à l'aéroport de Mirabel tous les vols nationaux et internationaux. M. Ménard a soutenu qu'il s'agissait d'une question particulièrement délicate, qui nécessitait un débat beaucoup plus approfondi. Il a affirmé que les gens d'affaires, les transporteurs aériens et les gens de la Rive-Sud de Montréal préféreraient tous Dorval, et que la fermeture de cet aéroport entraînerait la perte de 4000 emplois au nouveau centre d'entretien d'Air Canada. La résolution a été défaire par 658 voix contre 416.

Drogues douces

La question de la légalisation des drogues douces a fait un petit bout de chemin au cours du congrès péquiste. Les délégués participant à la commission sur la santé et les services sociaux ont adopté samedi une résolution qui demandait au gouvernement d'envisager la légalisation des drogues douces, encadrée comme pour la vente d'alcool, après une étude concluante. Quarante-neuf délégués ont voté pour cette mesure, 39 ont voté contre. La résolution a été ajoutée au cahier de résolutions qui devait être considéré en plénière, hier, mais elle était trop loin dans l'ordre de priorité, et les délégués n'ont pas eu le temps de se rendre jusqu'à elle pour se prononcer.

La SSJB est déçue

Réagissant au vote du congrès du Parti québécois sur la question de la langue française, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, François Lemieux, s'est dit déçu du maintien de l'autorisation du bilinguisme dans l'affichage. M. Lemieux qualifie de première historique, le fait que les militants péquistes aient pris le risque de faire la souveraineté tout en permettant le bilinguisme.



Le premier ministre Lucien Bouchard profite, hier, d'un moment de détente en compagnie du ministre Bernard Landry et de l'ancien ministre Yves Michaud.

Malgré le discours de Bouchard, le congrès laisse des séquelles

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Malgré un discours de clôture qui se voulait rassembleur, de la part de Lucien Bouchard, un congrès général du Parti québécois aura une fois de plus laissé des séquelles dans les troupes, un nombre indéfini de délégués ayant claqué la porte hier midi pour se donner, eux-aussi, «un temps de réflexion».

C'était après que la défaite de Lucien Bouchard de samedi sur la langue ait été transformée en victoire en assemblée plénière. On a vu un groupe de militants s'engager vers la sortie.

«Je suis écoeuré», a laissé échapper l'historien Marcel Tessier.

«Je suis écoeuré. Moi, je me bats pour la souveraineté depuis des années. Ça me fait chier», ajoute-t-il, se refusant à d'autres commentaires.

Au même moment, une déléguée de Montréal-Centre disait que le parti avait encore besoin de Lucien

Bouchard mais qu'elle se demandait s'il prenait en compte le travail que les militants qualifiés de purs et durs accomplissaient sur le terrain pour faire avancer la cause souverainiste.

Un délégué de Saint-Henri-Sainte-Anne, Yvon Lamothe, parlait aussi pour «un moment de réflexion, exactement comme notre chef l'a fait hier soir». Si M. Lamothe n'a pas l'intention pour le moment de quitter le parti, il prend quand même soin de préciser qu'il est «indépendantiste avant d'être péquiste». «Le parti, ce n'est qu'un véhicule. Moi, je suis même prêt à dire que si demain matin le Parti libéral disait qu'il va faire l'indépendance, j'irais avec lui.

Pour sa part, la célèbre Andrée Ferretti, de la délégation de Brôme-Mississiquoi, a quitté Québec déçue. Mais elle n'a pas l'intention de déchirer sa carte de membre du PQ. «M. Bouchard va passer, mais la défense de la langue va rester», explique-t-elle.

«Je convoque un exécutif de-

main. Tout notre exécutif a voté pour la proposition de Bruno Viens (abolition de la loi 86, retour à l'affichage unilingue français et étendre au niveau collégial l'obligation de fréquenter le réseau francophone). Nous allons démissionner comme exécutif», indique-t-elle.

Mme Ferretti a déploré que quatre des douze membres de sa délégation qui ont appuyé Lucien Bouchard «n'ont rien fait de l'année sur le terrain, pas même un coup de téléphone».

L'ex-ministre péquiste Louis O'Neil, un orthodoxe qui n'apprécie guère la gestion de Lucien Bouchard, estime qu'une certaine démobilisation chez des groupes de militants est toujours possible à la suite de ce congrès, mais il signale que certains, comme lui, se sont dits déçus sans pour autant vouloir déchirer leur carte de membre, «parce qu'ils veulent être là».

Moushine Barakat, président régional de Montréal-Ville-Marie (17 comtés) dit: «On reste, on

travaille pour le Québec, on travaille pour que le Québec devienne souverain.» Mais il va rencontrer ses délégués et les présidents de comté. «Je serai alors en mesure d'évaluer la démobilisation. Je ne pense pas qu'il y en ait. M. Bouchard doit s'adapter au parti et le parti doit s'adapter aussi à un nouveau chef. Il veut que le parti change. Mais on ne peut pas changer sur la social-démocratie, ni sur la souveraineté. Notre objectif commun, c'est la souveraineté. M. Bouchard a besoin de nous, comme on a besoin de lui.»

Les délégués de Montréal-Centre sont restés assis au moment où la salle s'est levée pour applaudir M. Bouchard, alors qu'il venait de parler de changement.

Des militants déçus ne se gênaient pas pour donner à entendre qu'ils conserveraient leur carte mais qu'on devrait compter sur d'autres qu'eux pour les campagnes de financement et de recrutement.

Le droit de vote à 16 ans ne sera pas intégré à la prochaine réforme électorale

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le droit de vote à 16 ans, maintenu avec une forte majorité en assemblée plénière, ne fera pas partie de la réforme électorale actuellement en préparation, à moins que l'opposition officielle ne donne son accord.

Adopté en atelier par les délégués, samedi, malgré la vive opposition du ministre responsable de la réforme électorale, Pierre Bélanger, le droit de vote pour les jeunes de 16 ans et plus s'est donc heurté hier également à la volonté du cabinet Bouchard. C'est en fin de compte l'un des rares échecs de l'aile parlementaire, lors de ce mémorable 13^e congrès général du Parti québécois.

Ce n'est pas tant qu'on ne reconnaisse pas qu'il y ait d'excellentes raisons d'accorder ce droit d'ex-

pression, mais on ne veut pas être accusé d'avoir changé les règles du jeu avant le prochain référendum, comme l'a expliqué à plusieurs reprises M. Bélanger, leader parlementaire du gouvernement en Chambre et responsable à ce titre du menu législatif.

«Pour moi, le débat est bon, les arguments pour le droit de vote des jeunes à 16 ans, c'est bon. Cependant, je crois que si, avant le prochain référendum, on incluait le vote à 16 ans, on serait automatiquement taxé d'opportunisme, on nous accuserait d'avoir modifié les règles du jeu alors qu'on se bat pour éviter que le fédéral ne change lui-même les règles du référendum», a expliqué Pierre Bélanger.

«Mais, ajoute-t-il dans une brève entrevue accordée à La Presse, si jamais l'opposition officielle me disait: oui, nous le voulons, et qu'il y avait consensus à l'Assemblée

nationale pour permettre le vote à 16 ans, cela aiderait.» Il fait observer que l'Action démocratique (ADQ) a adopté une proposition dans le même sens et que les membres de la Commission jeunesse du Parti libéral y sont aussi favorables.

M. Bélanger précise qu'il a déjà abordé la question avec les libéraux, dans le cadre des travaux qui ont cours pour réformer la loi électorale.

«Les arguments des jeunes sont intéressants. Ils payent des taxes, ils exercent de plus en plus de responsabilités de par certaines lois», souligne M. Bélanger.

Le leader parlementaire précise que cette nouveauté au programme du PQ ne sera pas intégrée au projet de loi réformant la loi électorale, qui sera présenté à l'Assemblée nationale durant la présente session, soit avant Noël. On y verra alors rien d'autre en quelque sorte que

des dispositions techniques pour implanter une liste électorale permanente.

«Le gros des amendements quant à moi devraient aller à la session du printemps, si tout va bien. S'il y avait consensus à l'Assemblée nationale sur des modifications à l'âge du droit de vote, on verra», indique-t-il.

Une fois le Québec souverain, advenant le cas, il sera plus facile d'abaisser l'âge minimum pour voter. Les ministres qui se sont opposés à cette réforme avant le référendum, se sont prononcés en fin de semaine en faveur d'une proposition en ce sens qui prendrait effet après l'avènement de la souveraineté.

Les délégués ont également adopté à une forte majorité l'instauration d'une carte de citoyen avec photo pour les prochaines élections générales.

Le feu vert pour une réforme de l'aide sociale

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard a eu hier le feu vert de son parti pour procéder à une réforme de l'aide sociale qui pourrait éventuellement réduire les prestations de certains assistés sociaux.

Les délégués ont en effet défait une résolution, en plénière, qui voulait imposer le principe de l'appauvrissement zéro pour tous les plus démunis, et non seulement les prestataires d'aide sociale qui sont inaptes au travail.

Au dernier sommet socio-économique, devant les pressions des

groupes communautaires, le gouvernement Bouchard a pris l'engagement d'appauvrissement zéro pour 20 pour cent des prestataires d'aide sociale, ceux qui ne peuvent, pour toutes sortes de contraintes, accéder au marché du travail.

La ministre de l'Emploi, Louise Harel, est venue demander aux délégués de voter contre la proposition, qui aurait lié les mains du gouvernement pour sa réforme de l'aide sociale. «Cette résolution honore ceux qui la proposent, mais comment peut-on l'appliquer dans un gouvernement provincial qui sert de déversoir aux coupures fédérales?» se demande-t-elle.

«Personne ne peut être en désaccord avec cette résolution, mais, pour tout de suite, en étant encore une province du Canada, nous serions incapables de l'appliquer», ajoute-t-elle.

Le ministre de la Santé, Jean Rochon, a pour sa part fait observer aux délégués que s'ils acceptaient la proposition, le gouvernement devrait mettre une croix sur sa nouvelle politique familiale, ainsi que sur son programme d'assurance-médicaments. «On n'est plus dans les années 60, il faut penser autrement».

Par ailleurs, les délégués ont lancé un sérieux avertissement au

gouvernement sur la question de la privatisation de l'eau. Québec devra «empêcher la privatisation de l'eau à Montréal et dans toutes les municipalités du Québec, puisque tous les services publics ayant un effet direct sur la santé de la population doivent rester en contrôle du public».

Malgré les arguments du ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, les délégués se sont prononcés à très large majorité en faveur de la résolution, donnant raison aux délégués de comtés montréalais qui croient que «le maire Bourque est en train de vendre sa ville».

Le congrès du PQ

Les militants écouteront-ils leur chef ?

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le Parti québécois vient de traverser une fin de semaine mouvementée et Lucien Bouchard a laissé les délégués sur un message clair : le PQ doit changer. Mais les militants écouteront-ils leur chef ?

Une chose est sûre, le « cri du cœur » de Lucien Bouchard, selon l'expression d'une déléguée, a touché une corde sensible chez certains membres du conseil des ministres.

« Je suis au PQ depuis sa fondation et c'est vrai que les débats sont trop durs. La passion finit par envahir toute la scène et ça devient très douloureux », lance le ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques Brassard.

Son collègue de l'Environnement, David Cliche, acquiesce. « Nous sommes las de ces débats sur la langue et les droits des minorités. J'espère que c'est le dernier congrès ou on aborde ces questions ».

Mais de leur côté, plusieurs militants étaient visiblement mal à l'aise avec les propos de Lucien Bouchard. « C'est arrogant, c'est méprisant. Il n'a pas le droit de nous dire ça », s'indigne Vicky Fortier, une déléguée de Vachon, qui croit que ces débats font partie de la culture du parti.



Audry Best écoute son époux, le premier ministre Lucien Bouchard, en discussion animée avec Guy Chevette, au congrès hier.

« À plus d'une reprise, en fin de semaine, les membres du gouvernement ont bulldozé la démocratie en subordonnant des positions de principe à des considérations stratégiques. Le PQ ne doit pas changer : le gouvernement doit, lui, prendre acte de ce qui s'est passé en plénière », observe Jean-François Blain, de Vaudreuil.

Les militants de Montréal, préci-

sément ceux qui ont brassé la cage du gouvernement pendant ces deux jours de congrès, affichaient aussi une mine sombre.

« J'aurais aimé que M. Bouchard lance un appel aux 33 000 militants des comtés de Montréal pour leur dire qu'il a besoin d'eux », souligne Maxime Barakat, le président de Montréal-Ville-Marie. « Sur les

choses fondamentales, le PQ ne doit pas changer », ajoute-t-il.

S'ils se rallient au vote démocratique, la plupart des militants qui ont ouvertement fait cabale contre le gouvernement sur la question de la langue n'ont d'ailleurs pas modifié leur opinion d'un iota.

« Je peux comprendre la réaction de nos militants, qui n'ont pas tou-

jours toutes les tribunes pour s'exprimer. Notre position ne changera pas. Je demeure parfaitement convaincu que la loi 101 était légitime et nécessaire », dit Bruno Viens, le président de Montréal-Centre.

« Ce n'est pas parce que moi j'ai voté l'abrogation de la loi 86 que je suis un pestiféré, un galeux et un parasite. Je me sens très noble de l'avoir fait », ajoute Yves Michaud, ancien député du PQ, qui s'est ouvertement affiché contre la position gouvernementale.

Les présidents des associations montréalaises, les plus engagées sur la question linguistiques, auront du travail à faire pour convaincre leurs membres de continuer de militer, observe M. Viens.

Certains militants quitteront-ils le parti ? « C'est possible », admet Maxime Barakat. « On doit gérer le post-congrès. C'est notre rôle de leader de région. Certains sont déçus, on va essayer de leur expliquer ».

Mais les membres de l'aile parlementaire affirment, eux, que le PQ ne sort pas vraiment divisé de cette fin de semaine riche en émotions. La réconciliation se fera par la souveraineté, croit le vice-premier ministre Bernard Landry.

« Ce qu'il faut faire maintenant, c'est se réconcilier avec les objectifs : tout le monde est pour la souveraineté, tout le monde est pour Montréal français. On marche ensemble vers la souveraineté avec la force tranquille », affirme-t-il. « Pour l'objectif de souveraineté, le ralliement sera massif », conclut Jacques Brassard.

UN PRIX SANS PRÉCÉDENT



WINDSTAR «GL» 96

Offerte avec le groupe d'équipements préférés 357A. Véhicule tel qu'illustré.

- 4 FAUTEUILS CAPITAINE
- Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux
- Freins assistés avec ABS aux 4 roues
- Climatiseur
- Vitres et verrouillage des portes électriques
- Porte-bagages
- Radio AM/FM stéréo cassette
- 7 passagers
- Volant inclinable
- Régulateur de vitesse
- Glaces teintées
- Jantes en aluminium
- Glaces unidirectionnelles

289\$ PAR MOIS

Location de 24 mois
TRANSPORT INCLUS

Première mensualité et dépôt de sécurité de (*) 350 \$, (**) 400 \$, (***) 500 \$ exigés, selon la mise de fonds choisie. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Remises incluses. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ
2 995\$	289\$*
1 995\$	339\$**
0\$	429\$***

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.
OFFRES SE TERMINANT LE 30 NOVEMBRE 1996



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury



Nicole Léger part gagnante dans Pointe-aux-Trembles

MARIO FONTAINE

Nicole Léger n'a pas encore eu le temps de s'afficher comme candidate du Parti québécois que l'alerte octogénaire qui la reçoit dans un immeuble de Pointe-aux-Trembles lui raconte avoir déjà rénové la maison de son père, feu le ministre et député Marcel Léger.

Quand elle sortira de la bâtisse, après avoir bavardé avec une trentaine de personnes âgées sans parler politique une seconde, une traînée lui dira au revoir en lui confiant que son défunt mari avait étudié « avec Marcel ».

Mme Léger part favorite à l'élection partielle qui se déroulera dans cette circonscription de l'est de l'île le 9 décembre. Pas seulement parce qu'elle représente le Parti québécois dans un comté péquiste, et

qu'elle est souverainiste dans un comté souverainiste. Si elle devance ses adversaires, elle le doit aussi au « facteur Léger ».

Marcel Léger était de la première fournée péquiste à franchir le seuil de l'Assemblée nationale, en 1970. Depuis, le comté, qui s'appelait alors Lafontaine, est toujours resté dans le giron souverainiste. Et le clan Léger, toujours présent sur le terrain. Ce que ne nient pas les adversaires de cette éducatrice et femme d'affaires de 41 ans.

Loin de minimiser les difficultés du comté parce que son parti est au pouvoir, Nicole Léger en remet. À l'entendre, on la croirait candidate pour l'opposition : « Il faut redonner sa fierté à l'est de l'île », « L'Est a écopé plus que les autres au cours des dernières années », « Quand les besoins sont aussi criants, on

n'a pas le droit d'attendre », clame celle qui souhaite succéder à Michel Bourdon, démissionnaire pour raisons de santé.

Un chômage plus élevé que la moyenne, des commerces exsangues quand ils ne sont pas carrément fermés (le local de campagne du libéral Bernard Lauzon est installé dans un garage Toyota désaffecté), une activité économique au ralenti. Ça va mal dans Pointe-aux-Trembles, qui n'a jamais vraiment su se remettre de la fermeture de quatre des six raffineries qui coupent le comté en deux : Tétraultville à l'ouest, le segment Montréal-Est puis Pointe-aux-Trembles dans la partie est. Des quartiers relativement semblables quant à leur composition socio-économique, sans grands écarts non plus dans les boîtes de scrutin.

La solution ? « La souveraineté », assure Nicole Léger. Mais d'abord, l'emploi, et aussi l'abolition de la loi 86, adoptée par les libéraux et qui a réintroduit le bilinguisme. Mme Léger partage ainsi les préoccupations de l'ensemble des péquistes de Montréal-Centre, dont Pointe-aux-Trembles fait partie. Contrairement à eux, elle se dit toutefois favorable à une certaine libéralisation dans l'affichage.

Une épine au pied de Nicole Léger : certains militants ont quitté le PQ à la suite de sa nomination comme candidate, pour rejoindre l'Action démocratique du Québec. Notamment une de ses adversaires à l'investiture, Nathalie Dumont. L'ADQ s'en réjouit, et le parti de Mario Dumont se dit confiant de récolter plus de 12 % des votes comme cela avait été le cas en 1994, le meilleur score de la formation

dans l'île de Montréal.

Son candidat, Jacques Hébert, est directeur général de l'ADQ. Il a claqué la porte du Parti libéral après que Robert Bourassa eut refusé d'endosser le rapport Allaire. « Mon défi, c'est de modifier le réflexe qu'ont les électeurs de voter pour le PQ. Et ça vient. Quand on parle aux gens, quand on leur explique qu'on fait de la politique autrement, c'est surprenant de voir combien d'appuis on obtient », assure M. Hébert.

L'ADQ a toutefois beaucoup de travail à faire avant de doubler les libéraux, représentés par un haut fonctionnaire de la Ville de Montréal, Bernard Lauzon. Le PLQ a récolté près de 10 000 voix il y a deux ans avec un candidat parachuté, on fera beaucoup mieux avec moi qui vis dans le comté depuis 25 ans, prédit M. Lauzon.

La rénovation de la Cour municipale de Montréal va bon train

RAYMOND GERVAIS

Finies les rencontres « publiques » dans les corridors entre avocats et clients à la Cour municipale de Montréal.

Les travaux de rénovation du vieil édifice de la rue Gosford, qui ont débuté le mois dernier et dont les coûts sont évalués à près de 3,5 millions de dollars, vont bon train.

Lorsque la première phase des travaux sera complétée au printemps, trois salles d'audience situées au rez-de-chaussée de l'immeuble auront été rajeunies, tant au chapitre de l'éclairage, de l'acoustique, de la climatisation que du design de la partie du prétoire où se tiennent les avocats de la défense et de la poursuite.

Six petites salles de conférence, similaires à celles qui se trouvent au palais de justice de Montréal, seront aménagées derrière la cour no 1, soit la salle des comparutions, afin de permettre aux avocats de rencontrer leurs clients détenus en toute confidentialité. Jusqu'à maintenant, les avocats devaient s'entretenir avec leur client au banc des accusés ou lorsqu'il était libre, dans un minuscule espace fermé à l'intérieur même de la salle d'audience.

Une autre petite salle fermée sera aménagée dans le corridor central du rez-de-chaussée pour les mêmes raisons.

Même si la perception des amendes relatives aux infractions de la circulation ne se fait plus dans l'enceinte de la Cour municipale, mais à l'édifice Chaussegros-de-Léry, la file est longue le matin au greffe. Afin de faciliter l'accès au tribunal, un poste d'accueil sera érigé à l'entrée de la rue Gosford et les justiciables pourront plus aisément s'informer au sujet de la salle où ils doivent se présenter.

Les victimes de violence conjugale, les personnes accusées de prostitution, les femmes accusées de vols à l'étalage et les alcooliques récidivistes pourront aux aussi rencontrer en toute discrétion les intervenants sociaux pouvant leur venir en aide.

Pour le juge en chef de la Cour municipale, Mme Raymonde Verreault, ces travaux de rénovation s'imposaient. Il fallait rajeunir les cours de justice, les rendre plus fonctionnelles et humaniser les services s'y rattachant.

Détenu trouvé mort à Drummondville

Un détenu âgé de 25 ans, qui purgeait une peine de 30 mois de prison au pénitencier fédéral de Drummondville, a été retrouvé sans vie hier à 21 h 25 par ses gardiens.

L'homme, dont la police n'a pas divulgué l'identité, avait été condamné en 1995 pour des vols par effraction.

Lorsque les gardiens ont découvert le détenu, ce dernier était allongé sur le plancher de la salle d'haltérophilie.

Il a été transporté à l'hôpital Sainte-Croix où les médecins ont constaté le décès.

Une autopsie sera pratiquée aujourd'hui afin de déterminer les circonstances de la mort.

La Sûreté du Québec n'a pas fourni d'hypothèse sur la façon dont l'homme était mort.

LA TOUTE
NOUVELLE
CAMRY

NOUS AVONS TOUT CHANGÉ,
Y COMPRIS SA PERSONNALITÉ.

Nous avons surbaissé l'avant pour diminuer la résistance à l'air.

Augmenté la puissance pour assurer de meilleures performances. Ajouté de

l'isolant acoustique pour plus de tranquillité et allongé l'empattement pour

donner plus d'espace aux jambes. Nous avons aussi inclus une prise d'accessoire

électrique et un espace de rangement au plafond. Et pour vous garder au frais

sous le soleil, les glaces sont maintenant à l'épreuve des rayons UV. En fait,

tout ce que nous avons gardé, c'est son nom : Camry. Voyez-la sous

un tout nouveau jour, joliment équipée, à partir de **21 178 \$**.

 **TOYOTA**

Votre concessionnaire est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux. *PDSF de la Camry CE 1997 (BG22KM-AA). Immatriculation, assurances, taxes en vigueur, frais de transport et de préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Modèle présenté avec des équipements en option. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

ROULEZ DU CÔTÉ DU SOLEIL

Jean-Paul II béatifie deux prêtres victimes des nazis

Associated Press
CITÉ DU VATICAN

Le pape Jean-Paul II a béatifié hier deux prêtres autrichiens morts dans des camps de concentration nazis pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Le souverain pontife a également béatifié une Française, Catherine Jarrige (1754-1836), connue pour son travail en faveur des pauvres. Elle s'était rangée du côté du clergé lors de la Révolution et de la Terreur.

« Entre le christianisme et l'idéologie païenne du national-socialisme, il ne pouvait y avoir de compromis », a déclaré le pape au cours d'une messe dans la basilique Saint-Pierre de Rome en l'honneur de deux des béatifiés, Otto Neururer et Jakob Gapp.

Otto Neururer était prêtre à Goetzens, une petite ville située près d'Innsbruck. Ses ennuis ont commencé lorsqu'il a conseillé à une jeune fille de ne point se marier avec un divorcé, lequel était l'ami d'un dignitaire nazi local. Les nazis, qui occupaient le Tyrol en 1938, sévissaient contre l'Église, qu'ils considéraient comme une source d'opposition. Le prêtre a été conduit au camp de concentration de Dachau, puis à celui de Buchenwald, où il fut torturé et exécuté le 30 mai 1940, pendu par les chevilles, devenant ainsi le premier prêtre catholique à périr dans les camps de la mort.

Jakob Gapp était farouchement hostile aux nazis. Il a été contraint de fuir l'Autriche en 1939. La Gestapo l'a suivi jusqu'en Espagne, l'a attiré en France, alors occupée par les Al-

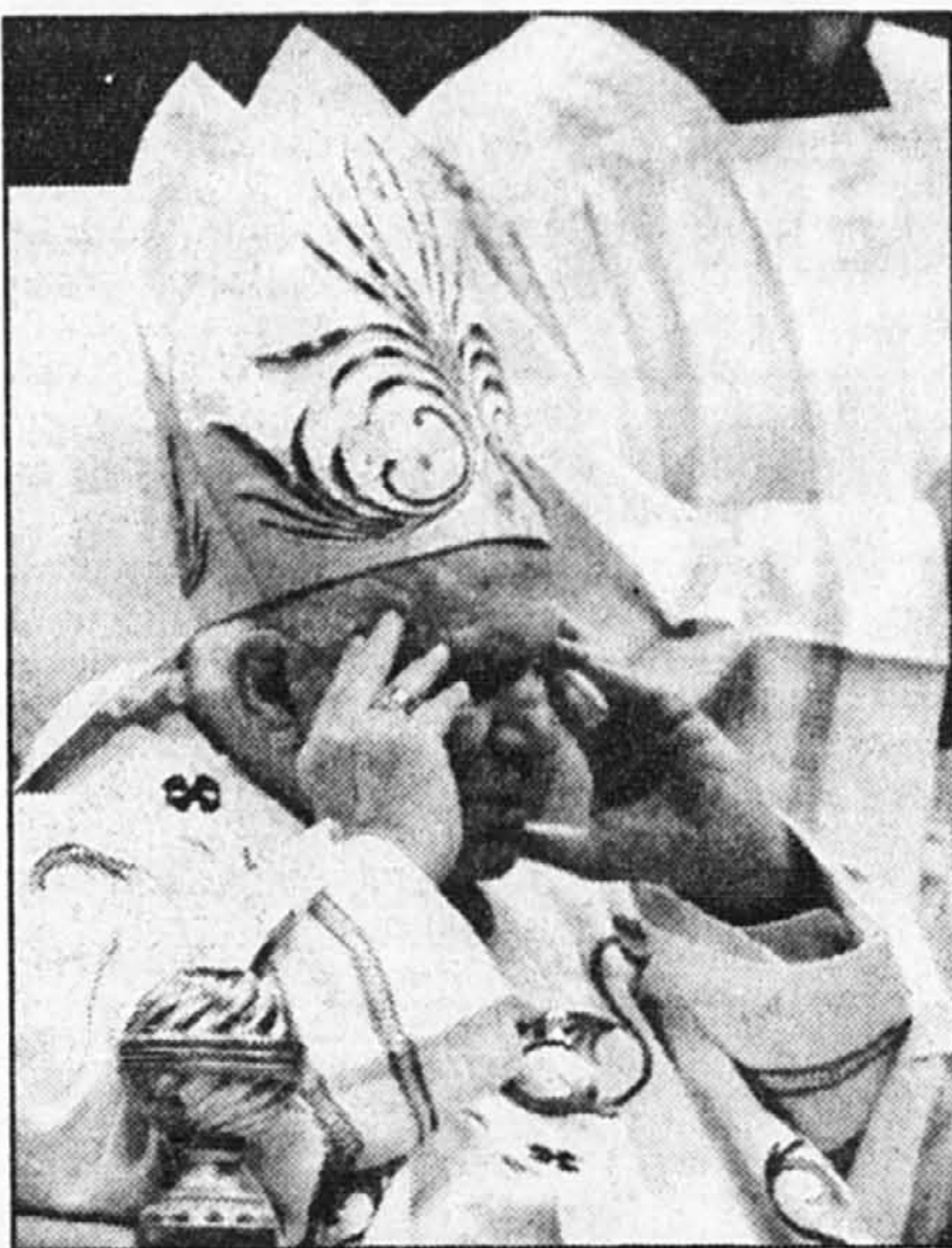


PHOTO REUTERS

Le pape Jean-Paul II se concentre, durant la cérémonie au cours de laquelle il a procédé à la béatification de deux prêtres autrichiens victimes du nazisme et d'une laïque française.

lemands, puis l'a arrêté. Il a été décapité à Berlin le 13 août 1943.

« Après un combat si difficile, j'ai atteint maintenant le point de ma vie où je considère ce jour comme le plus beau de ma vie », a écrit Jakob Gapp à sa famille, quelques heures avant son exécution.



Mazda 626 DX 1997

LA MAZDA LA PLUS POPULAIRE À UN PRIX ENCORE PLUS POPULAIRE.

LA PLUS SECURITAIRE DE SA CATEGORIE!

229\$*

Par mois/location 24 mois

**Le confort, la sécurité
et la performance de la Mazda 626 !
Notre modèle le plus populaire a vraiment
tout pour plaire... surtout le prix.
Les quantités sont limitées.**

**Passez vite chez
votre concessionnaire Mazda.**

LOCATION
Personnalisez
MAZDA

Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda

EMPORTE-MOI

* Selon une étude du « U.S. Insurance Institute for Highway Safety » effectuée en 1996. * Offre valable sur toute location au détail chez les détaillants participants à partir du 4 octobre pour un temps limité. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Sur approbation du crédit. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Le prix de location de la Mazda 626 DX 1997 (modèle #4D357AA00) est basé sur 24 mois. Acompte de 1 750 \$ ou l'échange équivalent. Le paiement du premier mois et le dépôt de 300 \$ sont dus au moment de la transaction. Frais de transport et de préparation avant livraison de 750 \$, immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8¢ le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants.

À LA DEMANDE GÉNÉRALE!

SUPPLÉMENTAIRES
LES 27 NOVEMBRE, 15, 22,
26, 28 ET 29 DÉCEMBRE!



LE DÎNER

Sarfèlu

NE MANQUEZ PAS
CETTE DERNIÈRE CHANCE DE
SAVOUER CE SPECTACLE RENVERSANT!

UNE TRENTAINE
DE COMÉDIENS,
CHANTEURS,
DANSEURS
ET ACROBATES
SUR SCÈNE

BILLETS EN VENTE SUR LE RÉSEAU ADMISSION*:
(514) 790-1245 OU 1 800 361-4595
POUR LES GROUPES DE 20 ET PLUS :
(514) 935-5161 OU 1 800 263-5161



LE PRIX DU BILLET COMPREND : SPECTACLE, REPAS,
SERVICE ET STATIONNEMENT.

* FRAIS DE SERVICE APPLICABLES



Association québécoise des sports en fauteuil roulant

Soutenez nos athlètes!

Envoyez vos dons à:

AQSFR, 4545 Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal, Qc
H1V 3R2 (514) 252-3108

ACURA

À ce prix-là

LES
premières
I,6EL 1997
FILENT
TRÈS VITE

Sitôt arrivée, sitôt repartie!

- Charme à l'européenne
- Moteur ACT avec VTEC
- Suspension à double fourchette indépendante aux 4 roues
- Radiaux performants de 15 pouces
- Accès sans clef avec télécommande
- Système antivol
- Rétroviseurs de portières assistés et chauffés
- Régulateur de vitesse
- Lève-glaces électriques
- Antenne imprimée
- Verrouillage centralisé

Nouveau!

L'Acura I,6EL 1997

17 800\$

en sus
Le modèle offert peut
différer de l'illustration.



Pour un temps limité
L'Acura I,6EL 1997

278\$*

PAR MOIS / 36 MOIS

Transport et
préparation
inclus

* Tarif de location-bail de 36 mois (total des paiements : 10 008 \$), pour le modèle MB454V. Un acompte de 1 450 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Soujet à l'approbation du crédit.



ACURA

Une vision qui inspire
un élan de passion.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIAIBLES

ACURA GABRIEL 4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, 696-7777
LES GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain Est, Anjou, 354-8811
ACURA CASAVANT 2499, boul. Casavant O., St-Hyacinthe, 771-0101
ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville, 430-4455
LUCIANI ACURA 4040, rue Jean Talon O., Montréal, 340-1344

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



KARABAKH

Kotcharian réélu ?

■ Robert Kotcharian, 42 ans, président sortant, a été élu par plus de 85 % des voix lors de l'élection présidentielle qui se tenait hier au Nagorny Karabakh, enclave séparatiste arménienne de l'Azerbaïdjan, a rapporté l'agence Itar-Tass citant des chiffres provisoires de la commission électorale. 77 % des 90 000 électeurs arméniens du plateau montagneux ont participé à ce premier vote présidentiel au suffrage universel, jugé illégal par Bakou et critiqué par les USA, la Russie et l'Europe. Les 35 000 électeurs arméniens qui vivaient à l'époque soviétique ont fui durant les huit années de guerre (1988-1994), qui ont fait 20 000 morts. Les Arméniens nient tout « nettoyage ethnique » en arguant que 350 000 Arméniens ont fui la capitale azerbaïdjanaise depuis les pogromes de 1988.

d'après AFP

YOUgoslavIE

Municipales entachées

■ Les résultats des municipales du 17 novembre à Belgrade ont été annulés pour cause d'irrégularités dans plus de 20 % des bureaux de vote où le scrutin sera repris mercredi, a annoncé hier soir l'agence Tanjug citant la Commission électorale. Plus tôt, des partis d'opposition avaient accusé le SPS (Parti socialiste, au pouvoir) du président serbe Slobodan Milosevic d'avoir « manipulé » les résultats, et annoncé qu'ils boycotteraient un nouveau tour de scrutin. La Commission électorale a validé les résultats dans 820 des 1054 bureaux de vote que compte la capitale yougoslave.

d'après AFP

ALGÉRIE

Référendum et attentat

■ Les forces de sécurité et les groupes d'autodéfense sont sur le pied de guerre pour le référendum de jeudi en Algérie et au moins cinq personnes ont périé dans l'explosion d'une voiture piégée hier au centre de la ville de garnison de Blida. La cible était un hôtel où résident des policiers, mais les victimes sont des passants. Le référendum, qui vise à proclamer l'islam religion d'État tout en interdisant les partis islamistes et qui prévoit le renforcement des pouvoirs du chef de l'État aux dépens de la branche législative, ne passionne guère les électeurs. Plusieurs partis ont appelé à voter non, d'autres au boycott.

d'après AFP

BOUTROS-GHALI

Mandela vs Washington

■ Le président sud-africain Nelson Mandela a fustigé le blocage de la réélection de Boutros Boutros-Ghali comme secrétaire général de l'ONU par Washington, qualifiant l'attitude US de mauvais exemple pour la démocratie. « J'aurais préféré voir les États-Unis être un modèle pour le respect des procédures démocratiques », déclare Mandela dans une interview au *Sunday Independent*. « Si les États-Unis adoptent une attitude unilatérale sur un sujet qui fait l'unanimité au monde, ils vont à l'encontre du consensus. Cela laisse présager que nous allons vers le chaos. Car après ce précédent, aucun pays ne va observer les décisions majoritaires au sein des institutions internationales », souligne Mandela.

d'après AFP

ESPAGNE

Anniversaire franquiste

■ Environ 5000 nostalgiques du régime Franco ont manifesté hier à Madrid pour célébrer le 21^e anniversaire de la mort du dictateur, tandis qu'à peu près le même nombre de militants antifascistes protestaient un peu plus loin contre cette célébration. Aucun incident n'a été signalé, la police ayant pris soin d'empêcher tout contact entre les deux camps.

d'après AFP

Clinton relance les sommets avec la Chine

d'après AFP
MANILLE

Les présidents américains et chinois ont ouvert hier un nouveau chapitre dans les relations entre Pékin et Washington, très mauvaises depuis sept ans, en décidant d'effectuer des visites officielles dans leurs deux pays en 1997 et 1998.

Annoucé à Manille à l'issue de la 4^e rencontre en trois ans entre Bill Clinton et Jiang Zemin, cet échange de sommets, qui sera précédé d'une visite du vice-président américain Al Gore à Pékin l'an prochain, confirme l'amélioration des relations bilatérales.

Rejetant à l'avance les critiques des mouvements de défense des droits de l'homme, le secrétaire d'État adjoint américain aux affaires d'Asie du sud, Winston Lord, a affirmé qu'« un dialogue régulier de haut-niveau (était) le moyen le plus efficace de faire des progrès sur tout, y compris les droits de l'homme ».

Outre cette percée, Clinton a enregistré à Manille un succès dans un autre domaine délicat de la diplomatie américaine en Asie.

Il a, en effet, convaincu le chef de l'État sud-coréen, Kim Young Sam, de faire taire sa colère à l'encontre du régime communiste nord-coréen, née d'un récent incident entre les deux Corée, et de réaffirmer son appui à la recherche d'un dialogue avec Pyongyang, autrement dit de se rallier à la position de Washington.

Ces deux événements, tous deux des plus



Les sommets sino-américains depuis 1972

Nixon	1*	Février 1972
Ford	1*	Décembre 1975
Carter	1	Janvier-février 1979
Reagan	2	Avril-mai 1984, juillet 1985
Bush	1	Février 1989

* avant l'établissement des relations diplomatiques en 1979

AFP infographie

pour la diplomatie US, ont relégué au second plan un échec de Washington sur le plan commercial samedi au sein du Forum économique Asie-Pacifique (APEC), regroupant 18 pays riverains du Pacifique, dont les États-Unis, la Chine et le Japon.

L'APEC tient son sommet annuel aujourd'hui à Subic Bay, port au nord de Manille qui est aussi une ancienne base navale US.

La déclaration adoptée samedi par les ministres des Affaires étrangères de l'APEC « soutient » la conclusion d'un Accord sur les technologies de l'information (ITA) par l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

à sa réunion inaugurale prévue à Singapour.

Mais elle ne mentionne pas l'an 2000 comme date de la suppression des droits de douane sur les ordinateurs, les logiciels, les semi-conducteurs et les équipements de télécommunications, ce que les États-Unis avaient présenté comme leur objectif prioritaire et le critère du succès du sommet.

Confrontés à ce revers, les responsables américains s'efforçaient hier de présenter le communiqué ministériel, base de la Déclaration qui sera adoptée au sommet, comme satisfaisante.

« Nous sommes très satisfaits des progrès accomplis », a déclaré le porte-parole américain, Michael McCurry.

Les manifestations contre la tenue du sommet de l'APEC ont causé entre-temps un embouteillage monstre de plusieurs milliers de véhicules sur des dizaines de km de la route reliant Manille à l'ancienne base navale américaine, hier.

L'embouteillage a obligé les organisateurs du sommet à repenser la délicate logistique du transport de Manille à Subic pour les huit

heures que durera le sommet.

Dès l'aube hier, diverses organisations de gauche scandant des slogans contre « l'impérialisme » et la libéralisation du commerce régional prônée par l'APEC se sont rassemblées en divers points de Manille pour converger en longs convois motorisés vers le port franc de Subic, à 300 kilomètres au nord.

Forces de l'ordre et manifestants avaient réussi jusqu'à hier soir à éviter toute confrontation directe malgré l'installation de barrages, la mobilisation de policiers anti-émeutes, et des contrôles minutieux destinés à ralentir les convois.

Palestine-Israël : guerre des routes

d'après AFP

NETZARIM, Bande de Gaza

Des Palestiniens ont bloqué hier la colonie juive de Netzarim, au coeur de la bande de Gaza, pour obtenir la réouverture d'une route longeant le littoral méditerranéen fermée depuis plus d'un an aux Palestiniens.

L'armée israélienne a de son côté barré la route Salaheddine, principal axe routier nord-sud de la bande de Gaza, à la hauteur de la colonie juive de Kfar Darom, dans le centre de Gaza, après une confrontation près de Netzarim.

Plus de 100 automobilistes palestiniens s'étaient rassemblés au poste de contrôle de l'armée sur la route de Netzarim, bloquée par deux chars israéliens.

Les ouvriers sont sortis de leurs véhicules et ont été rejoints par des habitants des villages environnants. Les soldats ont braqué des fusils sur les manifestants et provoqué des mêlées en tentant de refouler les Palestiniens. Aucune blessure ni arrestation n'a été rapportée.

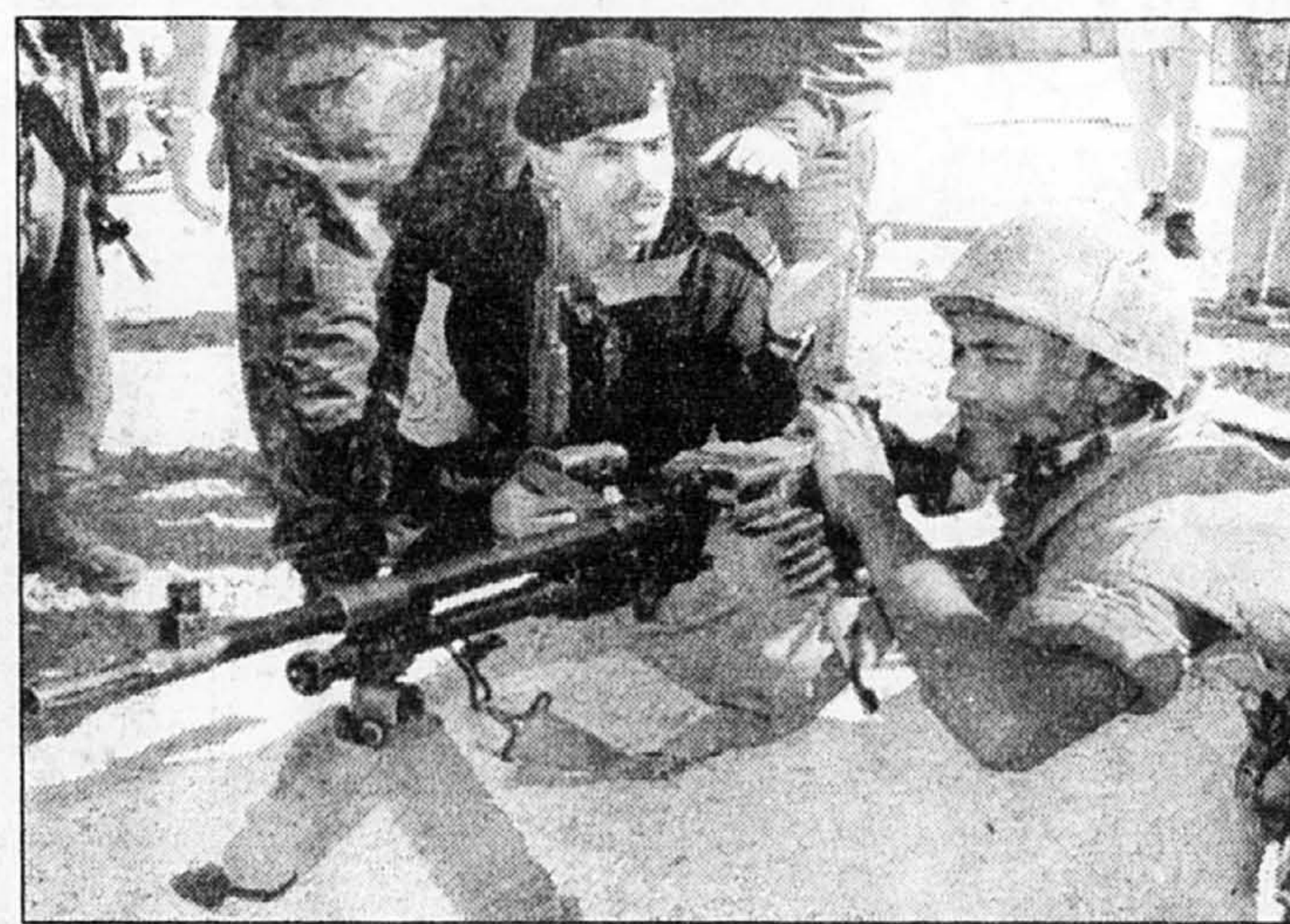
Une vingtaine de policiers palestiniens ont calmé la situation en retenant les manifestants et en ten-

tant de convaincre les soldats israéliens de ne pas arborer leurs armes lourdes afin d'éviter tout incident.

Les Palestiniens ont expliqué qu'ils étaient obligés d'emprunter la route de Netzarim, la route Salaheddine étant provisoirement fer-

mée pour travaux. Mais l'armée israélienne les a accusés de « bloquer Netzarim » en « provoquant un embouteillage artificiel ». Selon l'armée, les juifs de Netzarim n'ont pas pu sortir hier.

En revanche, l'armée a bouclé la route Salaheddine, au sud, près de



Prise de bec entre un soldat israélien (au centre) et un policier palestinien (à la mitraillette) à propos d'une route réservée aux seuls Israéliens.

PHOTO REUTERS

Kfar Darom, de sorte que la circulation entre Khan Younis et Gaza, deux principales agglomérations palestiniennes de la bande autonome, n'était possible que par des petites routes.

Un porte-parole des colons, Aron Domb, a annoncé que les colons envisageaient de « bloquer lundi les routes palestiniennes dans l'ensemble de la Cisjordanie » en réaction à ces incidents.

L'armée a fermé la route de Netzarim aux Palestiniens il y a un an et demi après une attaque islamiste qui a tué trois soldats israéliens près de l'implantation.

Soufyan Abou Zaida, responsable des affaires israéliennes au sein de l'Autorité palestinienne, a demandé l'ouverture de la route aux Palestiniens. « La fermeture de la route est contraire aux accords sur l'autonomie », a-t-il affirmé à la radio israélienne.

« Nous sommes restés longtemps impassibles à cette fermeture, mais le temps est venu d'agir. Nous n'avons pas le choix, nous avons besoin d'une libre circulation », a-t-il affirmé.

L'incident survient deux jours après que l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat ait annoncé une « campagne populaire » pour lutter contre l'activisme accru des colons sionistes et l'extension des implantations juives dans les territoires palestiniens.

REPÈRES / Le leadership US

L'Europe de plus en plus agacée

PHILIPPE RATER
de l'AFP, BRUXELLES

Diplomatie en zigzag, pas de concertation, décisions imposées: les prises de position des États-Unis, sur la Bosnie, le Rwanda ou à l'ONU, agacent de plus en plus les Européens.

« Avant, avec l'épouvantail de l'URSS, le leadership américain s'exprimait avec une volonté de concertation. Actuellement, les Américains ne mettent même plus les gants pour imposer leur volonté », résume un expert des relations transatlantiques.

Le flottement qui règne dans la diplomatie américaine, alimenté par une période de transition avant la nomination d'un nouveau cabinet, notamment les secrétaires d'État et de la Défense, s'avère préjudiciable dans de nombreux dossiers.

La Bosnie en est un exemple « criant », dit un diplomate européen. « On a été bien gentils d'attendre l'élection présidentielle américaine pour prendre des décisions sur l'après-IFOR. Après la réélection de Bill Clinton, les États-Unis ont annoncé qu'ils poursuivaient leur engagement en Bosnie, ce qui est très bien, mais ils ont assorti cette décision de conditions comme une durée de mandat de 18 mois » pour la future force.

Présentées comme « à prendre ou à laisser », ces conditions ont fortement déplu sur le moment aux Européens, dont certains, comme les Allemands, avaient déjà négocié avec leur Parlement un déploiement de troupes sur la base d'un an. Une durée sur laquelle travaillaient depuis plusieurs mois diplomates et militaires de l'OTAN, dont les Américains.

Ce n'est pas adroit de leur part, estime-t-on en Europe. Certains pays parlent de « maladresse », d'autres, considérés comme très at-

lantistes au sein de l'OTAN, vont jusqu'à se dire « choqués » par la manière dont la diplomatie américaine les traite.

En politique étrangère américaine, « on revient aux errements des débuts de la première administration Clinton », note un diplomate européen, en considérant qu'une éventuelle nomination au secrétariat d'État de Richard Holbrooke, qui a agi comme « un cowboy » pour la Bosnie, serait le bouquet.

« Pour le Zaïre, c'est la même chose », relèvent des diplomates européens en poste à Bruxelles. « Les Américains disent qu'ils vont y aller avec des troupes de combat, puis qu'ils n'y vont plus », remettant en cause l'envoi rapide d'une force militaire dans l'est du Zaïre.

Cette décision de Washington a été annoncée mardi, alors que les ministres des Affaires étrangères et de la Défense de l'Union de l'Europe occidentale, seule organisation européenne de défense, approuvaient à l'unanimité l'idée que

l'UEO puisse apporter un soutien logistique à une opération militaire au Zaïre.

Les Européens ont pris la nouvelle comme une douche froide même s'ils s'y attendaient un peu. Certains, comme le ministre belge de la Défense, Jean-Pol Poncelet, ont réagi vivement en soulignant qu'une force militaire était toujours nécessaire.

Plusieurs autres dossiers en cours font également l'objet d'une attitude intransigeante des Américains, qui ne s'embarrassent pas de scrupules pour imposer leurs vues, tant dans le processus de paix au Moyen Orient que pour le choix d'un nouveau secrétaire général de l'ONU, notent les Européens.

Il y a quelques jours, les États-Unis se sont ainsi retrouvés isolés, sans apparente gêne, sur la scène internationale en mettant leur veto à la réélection de Boutros Boutros-Ghali, qui a recueilli les voix des 14 autres pays siégeant au Conseil de sécurité de l'ONU.

Monde

Rybkinne défend le retrait de Tchétchénie

d'après AFP MOSCOU

Le secrétaire du Conseil de sécurité russe Ivan Rybkinne a répondu aux attaques des communistes en assurant que les ministres de la Défense et de l'Intérieur avaient été consultés sur la décision d'ordonner le retrait total des troupes russes de Tchétchénie.

Le chef du Parti communiste Guennadi Ziouganov avait affirmé que le décret signé samedi par le président russe Boris Eltsine et ordonnant ce retrait avait été émis sans que des consultations aient été menées avec le Conseil de sécurité, dont font partie notamment les ministres de la Défense et de l'Intérieur.

Ce décret a levé le dernier obstacle à la signature d'un accord russo-tchéchéne. Le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine et le chef du gouvernement de coalition tchéchéne Aslan Maskhadov ont signé dans la foulée, samedi à Moscou, un accord régissant provisoirement les relations entre la Russie et la Tchétchénie.

Cet accord, ainsi que le décret du président, ont été dénoncés comme « anticonstitutionnels » par les communistes qui ont obtenu la convocation pour vendredi d'une session extraordinaire de la Douma (Chambre basse du Parlement russe) et menacé le gouvernement d'une motion de censure.

Dans des déclarations à la télévision russe NTV, Rybkinne, qui coordonne le processus de paix en Tchétchénie, a affirmé que, contrairement aux affirmations du PC, le Conseil avait été consulté, et que le ministre de la

Défense Igor Rodionov a admis que les forces armées « devaient être retirées ».

En revanche, Rybkinne a reconnu que le ministre de l'Intérieur Anatoli Koulikov ne s'est pas montré favorable à un retrait total des troupes dépendant de son ministère.

Le décret d'Eltsine porte notamment sur le retrait de la 205e brigade motorisée du ministère de la Défense et de la 101e brigade du ministère de l'Intérieur, que Moscou voulait antérieurement voir stationnées en permanence en Tchétchénie.

Rybkinne a ajouté que ceux qui au Parlement s'opposent aux règlements négociés en Tchétchénie « devraient y aller et voir les soldats gisant dans la saleté et le froid avant de prendre une décision ».

L'ÉLÉGANCE... sans griffe!

Tout sur la mode dans le cahier

Vivre

Le mercredi dans

La Presse



Mazda Protegé SE 1997

À CE PRIX-LÀ, LA MAZDA LA PLUS VENDUE AFFICHERA «TOUTES VENDUES».

179\$*

Par mois/location 24 mois

- Garantie 5 ans**
- Stéréocassette AM/FM et 4 haut-parleurs
- Moteur 1,5 L à DACT, 16 soupapes
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Volant inclinable
- La plus spacieuse de sa catégorie†
- Excellente consommation d'essence (5,7 L/100 km)***
- Excellente valeur de revente
- Frais d'entretien minimes

LOCATION Personnalisez MAZDA

Les concessionnaires Mazda du Québec



* Comparaison selon le modèle 1997. ** Offre valable sur toute location au détail chez les détaillants participants à partir du 4 octobre pour un temps limité. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Sur approbation du crédit. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Le prix de location de la Protegé SE 1997 (modèle de base #D4XJ57A00) est basé sur 24 mois. Acompte de 1 500 \$ ou l'échange équivalent. Le paiement du premier mois et le dépôt de 250 \$ sont dus au moment de la transaction. Frais de transport et de préparation avant livraison de 750 \$, immatriculation, assurances et taxes. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8¢ le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants. ** Détails chez votre concessionnaire. *** Selon Transports Canada, conduite de route.

Les PME de la Banque Nationale

Félicitations aux champions 1996



Les PME de la Banque Nationale



Réjean Lévesque Vice-président de la région

Trois entreprises, de par leur dynamisme en affaires, leur compétence et leur sens de l'innovation, ont vu leurs efforts récompensés en se méritant le titre de lauréat du programme de reconnaissance des PME de la Banque Nationale dans la région Montréal Ouest.

La Banque Nationale encourage ceux et celles qui ont l'audace de penser autrement.



PME d'or
Karim Menassa
Président-directeur général
Alliance Medical inc.



PME d'argent
Dino Frisella
Président
Dart Flipcards inc.



PME de bronze
Lise Simard, vice-présidente
Jean Simard, président
L.L. Lozeau Ltée



BANQUE NATIONALE
il faut penser autrement

Avec la participation de Samson Bélair/Deloitte & Touche

ACURA

À ce prix-là

LES dernières INTEGRA 1996 DISPARAISSENT TRÈS VITE

Dernière chance d'en profiter!

- Fougueux moteur de 139 ch, 1,8 litre, 16 soupapes, DACT
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Freins assistés à disques aux quatre roues
- Suspension indépendante à double fourchette
- Deux coussins pneumatiques (SRS)
- Serrures et lève-glaces électriques



Pour un temps limité
Integra Coupé 1996
248\$*
PAR MOIS / 48 MOIS

Le modèle offert peut différer de l'illustration.

* Tarif de location bal de 48 mois total des paiements: 11 904 \$, pour le modèle DC-14T. Un acompte de 2 900 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année; frais de 0,10 \$ par km supplémentaire. Transport, préparation, taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle pré-déterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Suivez à l'approbation du crédit.



ACURA
Une vision qui inspire un élan de passion.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIDÈLES

- ACURA GABRIEL 4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, 900-7777
- LES GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain Est, Anjou, 354-8811
- ACURA CASAVANT 2499, boul. Casavant O., St-Hyacinthe, 771-0101
- ACURA PLUS 256, boul. de la Seigneurie, Blainville, 435-4455
- LUCIANI ACURA 4040, rue Jean Talon O., Montréal, 340-1348

Granby : baisse de taxe dans la tourmente

BENOIT LAPIERRE
collaboration spéciale

Curieusement, il ne régnait pas une atmosphère de fête à l'hôtel de ville de Granby lorsque le maire de l'endroit, Michel Duchesneau, a annoncé une baisse de taxe de 10 % pour tous ses contribuables.

En fait, le conseil municipal de Granby n'a jamais été aussi déchiré que depuis un an. À l'hôtel de ville, le climat est mauvais et le maire Duchesneau, qui s'est fait bien des ennemis dans la boîte depuis son élection il y a trois ans, y évolue en liberté surveillée.

C'est semble-t-il le prix à payer pour ce maire résolu à « changer la culture », à renverser la vapeur pour que ses concitoyens puissent vivre un jour dans une ville libre de toute dette. « Là, on touche à la dimension humaine. C'est sûr qu'on va se faire bousculer, qu'on va subir des pressions. D'ailleurs, c'est déjà commencé », disait-il, en 1995.

C'est pour s'attaquer à la dette que cet homme d'affaires de 45 ans est entré en politique aux élections municipales de 1993. Comme d'autres avant lui, il a servi à la population le discours éculé de la réduction de la dette, mais il avait l'air si déterminé que les gens l'ont cru.

Michel Duchesneau, qui a fait sa fortune dans le secteur immobilier, arrivait sur la scène municipale au moment où toutes les conditions étaient réunies pour que son projet réussisse : la Ville venait de faire des investissements importants pour se doter d'infrastructures modernes et plusieurs emprunts venaient à échéance, ce qui permettait au maire de briser le cercle vicieux du refinancement de la dette. Mais pour que ça fonctionne, la Ville devait absolument cesser d'emprunter durant quelques années.

Accélérer le remboursement de la dette signifiait aussi y consacrer plus d'argent. Au lendemain de son élection, avec l'appui de son conseil, le maire Duchesneau comprime au maximum la portion du budget réservée aux dépenses courantes, ce qui ne fait pas le bonheur de tout le monde.

Aujourd'hui, le maire Duchesneau constate ce qu'il en coûte pour arriver à changer les vieilles habitudes dans une administration publique.

Il est détesté parmi les fonctionnaires municipaux et au sein même de son propre conseil. Quatre conseillers qui ont pris parti pour les fonctionnaires lui ont déclaré la guerre. Les séances mouvementées du conseil, télédiffusées en direct à la télé communautaire, font concurrence à *La Petite Vie* le lundi soir. Mais cela n'a pas empêché Granby d'annoncer une réduction de taxe de 10 %, la semaine dernière.

Les conseillers dissidents trouvent que le maire en mène un peu trop large. Ils n'ont pas digéré qu'il s'en prenne ouvertement à un haut fonctionnaire et l'accuse de laxisme dans la surveillance des travaux d'infrastructures réalisés à l'été 1995. A la fin, le maire s'était interrogé sur certains dépassements de coûts, mais les explications reçues ne l'avaient pas du tout satisfait.

Le maire est allé jusqu'à suspendre le fonctionnaire durant quelques jours. Par la suite, c'est le directeur général de la Ville qui a essuyé les foudres du maire pour s'être porté à la défense de son collègue, avec les autres cadres.

Au conseil, ça ne va pas bien depuis ce temps — un conseiller a démissionné et d'autres menacent de le faire —, mais le maire Duchesneau arrive tant bien que mal à gouverner quand même. Le fait qu'il ait déposé une requête en disqualification contre un conseiller qui a bénéficié de sous-contrats de voirie à l'été 1995 a jeté de l'huile sur le feu, d'autant plus que le tribunal vient de déclarer cet élu inhabile à exercer ses fonctions.

Quand M. Duchesneau est arrivée à la mairie, la dette s'élevait à 71 millions. Un an plus tard, elle était redescendue à 54 millions. En décembre 1995, elle n'atteignait plus que 47 millions et à la fin de cette année-ci, elle sera de 37,4 millions (dette per capita de 829 \$ pour une population de 45 194 habitants).

Les plus heureux à Granby, ce sont les contribuables. Celui qui payait 1600 \$ de taxes sur sa maison évaluée à 100 000 \$ va économiser 160 \$ l'an prochain. Le locataire devrait en bénéficier aussi : son proprio devra lui fournir de très bonnes raisons s'il veut augmenter son loyer l'an prochain.

Bref, Granby s'appête à faire à ses contribuables un cadeau de 2,4 millions qui va diminuer d'autant ses revenus et pourtant, sa dette va continuer de fondre jusqu'à ce qu'elle disparaisse, en 1999. Ça, c'est le maire Duchesneau qui le dit et jusqu'ici, il ne s'est pas trompé.

La course d'Antoine Laprise

Après sept films, le meneur commence à être essoufflé

CHARLES GRANDMONT
collaboration spéciale

Antoine Laprise se dit choyé. Il n'avait jamais fait de film avant de s'embarquer pour la Course destination monde, et voilà qu'il occupe la première position du classement depuis le début de la saison.

Bien qu'il se réjouisse du succès de ses films, il tient à préciser que sa place dans le classement demeure relativement secondaire. « Ce qui me stimule le plus dans la première position, ce n'est pas la compétition, c'est le prix de 50 000 \$ pour faire un film qui l'accompagne. J'ai eu la piquette et ça va être difficile d'arrêter à mon retour. »

Les premières semaines de sa Course ont défilé à 200 kilomètres/heure mais aujourd'hui, il est essoufflé. « Après un mois et demi de voyage, j'ai commencé à sentir le poids du temps et de la fatigue. Au début, c'était presque trop facile. Là, j'ai plus d'hésitations... Avec sept films dans le corps, j'ai l'impression que je me répète. »

Au moment où *La Presse* l'a joint par téléphone, il se trouvait depuis trois semaines à Alma-Ata, la capitale du Kazakhstan, dont les nuits n'auraient rien à envier à celles de Montréal, assure-t-il.

Bien qu'il soit plus de minuit là-bas, Antoine n'est pas près de dormir : il se couche rarement avant 4 h du matin. Que les mauvaises langues se taisent, s'il est si taciturne, ce n'est pas en raison des plaisirs nocturnes d'Alma-Ata, mais bien parce qu'il n'a pas le choix. « J'ai de la difficulté à travailler le jour parce qu'il y a toujours quelqu'un qui vient me déranger pour voir ce que je fais. Je suis parti faire la Course parce

LA COURSE
DESTINATION MONDE



« Des fois, je me sens coupable de ne pas m'ennuyer... », avoue Antoine Laprise.

que j'avais envie d'être seul, mais je m'aperçois que c'est impossible ! »

Le mal du pays n'affecte pas trop le jeune homme de 28 ans, au contraire. « Des fois, je me sens coupable de ne pas m'ennuyer... J'ai écrit beaucoup de lettres par courrier électronique, mais là, j'ai eu ma dose. »

Il lui arrive toutefois à l'occasion de ressentir un besoin irrésistible de décrocher de la Course, de son rythme effréné qui lui laisse à peine le temps de connaître le nom des rues d'une ville, qu'il doit déjà lui dire au revoir. Ainsi, à Tokyo, ce grand mélomane a été pris d'une crise de consommation typiquement nord-américaine lorsqu'il est passé devant un magasin de disques. Les dégâts se sont élevés à 200 \$...

Pour survivre aux chocs culturels à répétition que lui impose la Course, Antoine s'est vite aperçu que la seule chose qui comptait, c'était d'avoir la bonne attitude.

Ainsi, lorsqu'il a mis le pied en Chine, il a cru devenir fou. « Quand je me promenais dans la rue, les Chinois me regardaient avec un petit sourire en coin, avec l'air de dire que je n'avais pas d'affaire là. Je les trouvais tellement désagréables que, pendant trois jours, je ne voulais plus sortir de ma chambre d'hôtel. » Il s'est levé un matin en se disant qu'il en avait assez. « Je suis sorti dehors et je me suis assis par terre. Là, c'était à mon tour de les regarder avec un petit sourire en coin. Au bout d'un moment, ça allait mieux, j'avais pris ma revanche. »

Bien que sa Course lui fasse vivre des moments qui figurent parmi les plus rock and roll de sa vie, ce diplômé en art dramatique n'appréhende pas trop le blues du retour au bercail. « Je reviens le 22 février et je dois monter une pièce de théâtre pour le 5 mars. Je ne pense pas que je vais avoir le temps de m'ennuyer. Après, par contre, ça va être une autre histoire... »

PAS DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

FRAIS DE TRANSPORT INCLUS.

ET LA LIBERTÉ EST À VOUS!

Tout pour être sur la bonne route.

Jeep Grand Cherokee Laredo 1997, 4 X 4
Ensemble 26E + GEG

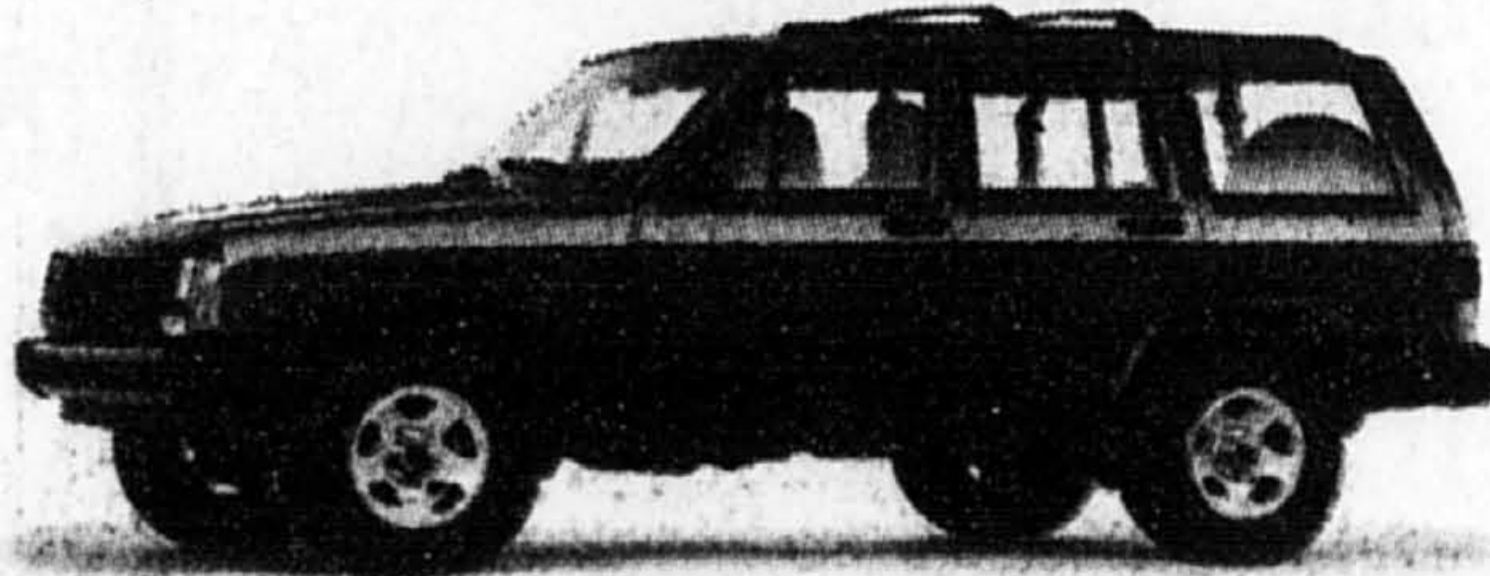
- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Freins à disque et antiblocage aux quatre roues
- Selec-Trac ou Quadra-Trac au choix du client
- Roues sport en fonte d'aluminium
- Climatiseur et glaces teintées foncées
- Régulateur de vitesse et volant inclinable gainé de cuir
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Lève-glaces et verrouillage électriques avec télécommande



478\$*
par mois
Location. Terme de 30 mois.
Comptant initial de 2 000 \$.

Jeep Cherokee Sport 1996, 4 portes, 4 X 4
Ensemble 26E + GAL

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Volant inclinable gainé de cuir
- Climatiseur
- Console au plancher
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Glaces teintées foncées
- Lève-glace et essuie-glace arrière



394\$*
par mois
Location. Terme de 30 mois.
Comptant initial de 2 000 \$.

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE **Jeep | Eagle** QUELQU'UN DE FIABLE

* Tarif mensuel établi d'après la description des véhicules ci-haut. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltd. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9¢ le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander. L'offre se termine le 21 décembre 1996.